

Rapport financier

Groupe Raiffeisen 2016

Chiffres clés

2016

	31.12.2016 Montants en mio CHF	31.12.2015 Montants en mio CHF	Variation en %
Chiffres clés du compte de résultat			
Produit opérationnel	3'108	3'016	3,1
Charges d'exploitation	1'988	1'887	5,3
Résultat opérationnel	855	943	-9,4
Bénéfice du Groupe	754	808	-6,6
Cost Income Ratio	63,9%	62,6%	
Chiffres clés du bilan			
Total du bilan	218'590	205'748	6,2
Prêts et crédits à la clientèle	173'445	166'479	4,2
dont créances hypothécaires	165'426	158'594	4,3
Dépôts de la clientèle	158'254	150'272	5,3
Dépôts de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	91,2%	90,3%	
Fonds propres			
Total du capital propre	14'385	13'318	8,0
Rendement du capital propre (ROE)	5,4%	6,4%	
Ratio de levier (quote-part de capital non pondéré)*	6,8%	6,7%	
Quote-part capital global (fonds propres)*	16,9%	16,4%	
Indications sur le marché			
Part du marché hypothécaire	17,2%	16,9%	
Nombres de client	3'745'135	3'717'987	0,7
Nombre de sociétaires	1'876'687	1'862'032	0,8
Fortune de la clientèle			
Fortune de la clientèle gérée	202'795	208'856	-2,9
Opérations de crédit			
Pertes sur opérations de crédit	16	29	-44,3
en % des prêts et crédits à la clientèle	0,009%	0,017%	
Ressources			
Effectif des collaborateurs	11'026	11'046	-0,2
Nombre de postes à plein temps	9'276	9'286	-0,1
Sites Raiffeisen	955	994	-3,9

* tel que défini pour les banques d'importance systémique

Bilan du Groupe

au 31 décembre 2016

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	20'389'822	18'907'231	1'482'591	7,8	18
Créances sur les banques	7'083'612	3'811'404	3'272'208	85,9	11, 18
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338'260	391'404	-53'144	-13,6	1, 18
Créances sur la clientèle	8'018'804	7'885'116	133'688	1,7	2, 18
Créances hypothécaires	165'426'200	158'593'585	6'832'615	4,3	2, 11, 18
Opérations de négoce	2'911'801	2'115'027	796'774	37,7	3, 18
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743'165	1'795'296	-52'131	-2,9	4, 18
Immobilisations financières	7'951'965	6'877'419	1'074'546	15,6	5, 11, 18
Comptes de régularisation	246'797	225'196	21'601	9,6	
Participations non consolidées	787'634	731'891	55'743	7,6	6, 7
Immobilisations corporelles	2'599'512	2'475'780	123'732	5,0	8, 11
Valeurs immatérielles	419'433	512'757	-93'324	-18,2	9
Autres actifs	672'706	1'426'065	-753'359	-52,8	10
Total des actifs	218'589'711	205'748'171	12'841'540	6,2	
Total des créances de rang subordonné	123'674	65'381	58'293	89,2	
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	1'106	1'815	-709	-39,1	
Passifs					
Engagements envers les banques	10'852'715	7'803'302	3'049'413	39,1	11, 18
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'599'332	4'084'475	-1'485'143	-36,4	1, 18
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	158'254'449	150'272'350	7'982'099	5,3	12, 18
Engagements résultant d'opérations de négoce	138'207	105'139	33'068	31,5	3, 18
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017'470	2'397'684	-380'214	-15,9	12, 4, 18
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'633'944	870'029	763'915	87,8	3, 13, 18
Obligations de caisse	1'177'775	1'647'436	-469'661	-28,5	18
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'623'178	23'470'245	2'152'933	9,2	13, 14, 18
Comptes de régularisation	828'695	711'202	117'493	16,5	12
Autres passifs	170'104	183'016	-12'912	-7,1	10
Provisions	903'476	877'574	25'902	3,0	15
Capital social	1'594'753	1'248'277	346'476	27,8	16
Réserves de bénéfice	12'036'214	11'262'202	774'012	6,9	
Réserves de change	-4	11	-15	-136,4	
Bénéfice du Groupe	754'069	807'662	-53'593	-6,6	
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)	14'385'032	13'318'152	1'066'880	8,0	
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	5'334	7'567	-2'233	-29,5	
dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2'233	-1'330	-903	67,9	
Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)	14'390'366	13'325'719	1'064'647	8,0	
Total des passifs	218'589'711	205'748'171	12'841'540	6,2	
Total des engagements de rang subordonné	1'777'462	1'771'822	5'640	0,3	
Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	1'241'943	1'242'828	-885	-0,1	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	391'640	435'499	-43'859	-10,1	2, 20
Engagements irrévocables	8'016'607	7'558'790	457'817	6,1	2
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	118'541	105'959	12'582	11,9	2

Compte de résultat du Groupe

2016

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	3'051'591	3'130'499	-78'908	-2,5	25
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	58'287	59'707	-1'420	-2,4	
Charges d'intérêts	-880'050	-1'002'334	122'284	-12,2	25
Résultat brut des opérations d'intérêts	2'229'828	2'187'872	41'956	1,9	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-10'418	-11'121	703	-6,3	15
Résultat net des opérations d'intérêts	2'219'410	2'176'751	42'659	2,0	
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	355'564	357'014	-1'450	-0,4	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	17'643	18'012	-369	-2,0	
Produit des commissions sur les autres prestations de service	214'418	203'829	10'589	5,2	
Charges de commissions	-120'873	-116'170	-4'703	4,0	
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	466'752	462'685	4'067	0,9	22
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	227'939	209'334	18'605	8,9	23
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	4'712	20'175	-15'463	-76,6	
Produit des participations	67'137	80'367	-13'230	-16,5	24
Résultat des immeubles	20'989	18'655	2'334	12,5	
Autres produits ordinaires	119'790	59'637	60'153	100,9	
Autres charges ordinaires	-18'308	-11'726	-6'582	56,1	
Autres résultats ordinaires	194'320	167'108	27'212	16,3	
Produit opérationnel	3'108'421	3'015'878	92'543	3,1	
Charges de personnel	-1'381'132	-1'329'796	-51'336	3,9	26
Autres charges d'exploitation	-606'460	-557'649	-48'811	8,8	27
Charges d'exploitation	-1'987'592	-1'887'445	-100'147	5,3	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-260'081	-181'256	-78'825	43,5	6, 8, 9
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-6'034	-3'806	-2'228	58,5	15
Résultat opérationnel	854'714	943'371	-88'657	-9,4	
Produits extraordinaires	75'062	66'947	8'115	12,1	28
Charges extraordinaires	-4'172	-3'294	-878	26,7	28
Impôts	-173'768	-200'692	26'924	-13,4	29
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	751'836	806'332	-54'496	-6,8	
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2'233	-1'330	-903	67,9	
Bénéfice du Groupe	754'069	807'662	-53'593	-6,6	

Tableau de financement

2016

	Exercice de réf. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emplois de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emplois de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice du Groupe	754'069	-	807'662	-
Corrections de valeur sur participations	310	-	2'958	-
Amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	250'788	-	178'298	-
Provisions et autres corrections de valeur	38'303	12'401	44'548	17'609
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	71'101	70'360	67'402	80'398
Revalorisation des participations	-	21'949	-	25'600
Comptes de régularisation actifs	-	21'601	-	7'888
Comptes de régularisation passifs	117'493	-	77'509	-
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	-	33'650	-	29'477
Solde	1'072'103	-	1'017'405	-
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres				
Variation du capital social	383'674	37'198	526'494	25'959
Ecart de conversion monétaire	-	15	-	13
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	-	2'233	-	13'214
Solde	344'228	-	487'308	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	3	34'388	15'008	110'674
Immeubles	35'235	125'877	20'157	113'916
Software/Autres immobilisations corporelles/Objets en leasing financier	2'615	187'535	1'845	125'412
Valeurs immatérielles	524	33'452	11'607	272'977
Modifications du périmètre de consolidation	27'575	-	-	161
Solde	-	315'300	-	574'523
Flux de fonds provenant de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	3'049'413	-	2'352'934	-
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	1'485'143	2'795'938	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7'982'099	-	8'727'251	-
Engagements résultant d'opérations de négoce	33'068	-	-	16'351
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	380'214	101'375	-
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	763'915	-	653'465	-
Obligations de caisse	-	469'661	-	614'894
Emprunts	1'551'136	1'022'703	1'134'118	841'626
Prêts sur lettres de gage	2'740'400	1'115'900	2'609'900	950'900
Autres passifs	-	12'912	23'391	-
Créances sur les banques	-	3'271'958	1'439'787	-
Créances résultant d'opérations de financement de titres	53'144	-	298'220	-
Créances sur la clientèle	-	146'875	-	66'675
Créances hypothécaires	-	6'820'411	-	7'853'908
Opérations de négoce	-	796'774	79'545	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	52'123	-	14'310	-
Immobilisations financières	-	1'074'546	-	845'122
Autres actifs	753'359	-	-	282'568
Liquidités	-	1'482'591	-	9'688'380
Solde	-	1'101'031	-	930'190
Total source de fonds	1'416'331	-	1'504'713	-
Total emploi de fonds	-	1'416'331	-	1'504'713

Etat des capitaux propres

2016

	Capital social en 1000 CHF	Réserves de bénéfice en 1000 CHF	Ecart de conversion monétaire en 1000 CHF	Part des intérêts minoritaires en 1000 CHF	Bénéfice en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	1'248'277	11'262'202	11	7'567	807'662	13'325'719
Augmentation du capital	386'081	-	-	-	-	386'081
Réduction du capital	-39'605	-	-	-	-	-39'605
Ecart de conversion monétaire	-	-	-15	-	-	-15
Rémunération du capital social	-	-	-	-	-33'650	-33'650
Attribution aux réserves issues du bénéfice	-	774'012	-	-	-774'012	-
Bénéfice	-	-	-	-2'233	754'069	751'836
Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	1'594'753	12'036'214	-4	5'334	754'069	14'390'366

Annexe aux comptes annuels consolidés

Société, forme juridique, siège

Le Groupe Raiffeisen est un groupe bancaire sans personnalité juridique propre. Il comprend 270 Banques Raiffeisen autonomes, ainsi que Raiffeisen Suisse et ses filiales.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions légales et le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Le Groupe Raiffeisen considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Il ne prend aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'ampleur et le dynamisme, ni sans s'être assuré que les conditions en matière de technologie bancaire, de personnel et de connaissances sont véritablement satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir le Groupe Raiffeisen contre de lourdes pertes extraordinaires, et à préserver et consolider sa bonne réputation. La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à l'application de la Politique de risque. L'unité Compliance assure le respect des prescriptions réglementaires.

Contrôle des risques

Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement des rapports, la situation de risque.

Notenstein La Roche Banque Privée SA réalise dans le cadre des limites globales qui lui sont fixées son propre contrôle des risques, indépendant des unités qui les encourent. Raiffeisen Suisse surveille le contrôle des risques et la situation de risque de sa filiale, et soumet au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse un reporting consolidé des risques intégrant également Notenstein La Roche Banque Privée SA. Le contrôle des risques d'ARIZON Sourcing SA est réalisé par Raiffeisen Suisse conformément aux dispositions contractuelles.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates;
- surveillance des risques.

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour objectifs:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

Risques de crédit

Les unités d'affaires des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse gèrent leurs risques de crédit de façon autonome en se conformant toutefois aux normes établies par le Groupe. Notenstein La Roche Banque Privée SA, dont les engagements sont sans incidence sur la situation de risque du Groupe, peut s'écarter de ces normes.

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts, de promesses de crédit irrévocables, d'engagements conditionnels, que de produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également la prise de positions de participations à long terme, une perte pouvant survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Le Groupe Raiffeisen identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques liés aux garanties;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie est réputé défaillant si sa créance est en souffrance ou menacée.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit découlent d'une répartition inégale des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, catégories de couverture, secteurs ou régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

Les Banques Raiffeisen sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration, le plus souvent du fait de prêts et crédits à la clientèle, accordés à des personnes physiques ou à la clientèle entreprises. La clientèle entreprises se compose essentiellement de petites entreprises actives dans le rayon d'activité de leur Banque Raiffeisen. Pour l'essentiel, les risques de crédit sont limités par la couverture des créances.

En tout état de cause, la solvabilité et la capacité de crédit constituent des conditions essentielles pour tout octroi de crédit. Concernant les opérations en blanc, l'exposition des Banques Raiffeisen aux risques de crédit est statutairement limitée: tout crédit supérieur à 250'000 francs doit être couvert auprès de Raiffeisen Suisse.

Comme les Banques Raiffeisen, les succursales sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan organisationnel, du département Succursales & Régions et octroient des crédits à des clients privés ainsi qu'à la clientèle entreprises.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe en premier lieu au département Clientèle entreprises. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 75 millions de francs doivent être examinés par le CRO (chief risk officer). Ce contrôle porte principalement sur le risque de concentration et sur l'évolution de la value at risk. Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie à l'échelle nationale comme internationale. Ces risques résultent notamment de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négoce pour compte propre. Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Notenstein La Roche Banque Privée SA, qui dispose d'un accès propre au marché, gère elle-même ses risques bancaires et ses risques pays dans le cadre de la gestion centralisée des limites du Groupe.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (découlant opérations de gré à gré – OTC), le Groupe Raiffeisen a conclu une convention de netting avec plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises dans le cadre de partenariats stratégiques. Des indications détaillées figurent dans les informations relatives au bilan, à l'annexe 7.

L'évaluation de la solvabilité et de la capacité de crédit repose sur des standards applicables à l'ensemble du Groupe. Une solvabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en treize catégories de risque. Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Pour les financements complexes et la gestion des positions Recovery, des équipes de spécialistes sont à disposition au sein de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. La surveillance de la structure du portefeuille analyse la répartition du portefeuille selon de nombreux critères spécifiques que sont la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les

garanties fournies, les caractéristiques géographiques et les corrections de valeur. Les organes compétents sont informés chaque trimestre de l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédit, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, également des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Raiffeisen a mis en place des instruments efficaces pour empêcher proactivement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. A ce titre, elle utilise pour chaque secteur des valeurs-seuils dont le dépassement entraîne une cession partielle de la compétence de crédit décentralisée au Credit Office de Raiffeisen Suisse. Ce processus garantit des portefeuilles de crédit locaux bien diversifiés, même dans une organisation décentralisée.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit. Au 31 décembre 2016, aucun gros risque soumis à obligation de déclaration n'était présent à l'échelle du Groupe. A cette même date, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs du Groupe Raiffeisen (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,3 milliards de francs, soit 0,7 % des prêts et crédits à la clientèle (exercice précédent: 1,3 milliards de francs ou 0,8%).

Risques de marché

Risque de fluctuation des taux: les opérations de bilan constituant une part importante de l'activité du Groupe Raiffeisen, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Le calcul de la sensibilité aux taux d'intérêt et de la value at risk permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur du marché des capitaux propres. Les répercussions sur la situation de rendement sont jugées au moyen de simulations dynamiques des revenus. La représentation des positions à taux variables est réalisée à l'aide d'un modèle qui reproduit les variations observées par le passé pour les taux du marché monétaire et des capitaux. La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités compétentes. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale de Raiffeisen Suisse, sert de contrepartie contraignante à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture – à l'exception de Notenstein La Roche Banque Privée SA qui dispose de son propre accès au marché. Les différents responsables sont tenus de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte; il évalue par ailleurs la situation de risque.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux devises peuvent être évités en grande partie par les Banques Raiffeisen.

La gestion du portefeuille des immobilisations financières revient au secteur Treasury de la Banque centrale de Raiffeisen Suisse. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidité du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à taux fixe de première qualité qui satisfont aux critères fixés par les prescriptions légales en matière de liquidités. Les risques de fluctuation des taux et les risques liés aux monnaies étrangères inhérents à ces immobilisations sont surveillés par la Gestion des risques du Groupe. Notenstein La Roche Banque Privée SA dispose, en outre, de son propre portefeuille d'immobilisations financières géré et surveillé par des unités spécifiques dans le cadre des limites globales.

La gestion du portefeuille de négoce de la Banque centrale incombe au secteur Négoce, qui est rattaché au département Banque centrale. Les Banques Raiffeisen et les succursales de Raiffeisen Suisse ne tiennent aucun portefeuille de négoce. Les opérations de négoce de la Banque centrale couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. La value at risk, les limites de perte et de sensibilité fixées par le Conseil d'administration et la Direction doivent être scrupuleusement respectées, sous surveillance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe, qui effectue, par ailleurs, un contrôle quotidien de plausibilité du résultat de négoce réalisé et vérifie chaque jour les paramètres

d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés est réglé par des limites de risque et fait l'objet d'une étroite surveillance. Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

Le conseil d'administration de Notenstein La Roche Banque Privée SA détermine les limites applicables aux portefeuilles de négoce et de la banque en se basant sur la limite globale que lui a fixée le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. La gestion adéquate de ces deux portefeuilles incombe au secteur Treasury de Notenstein La Roche Banque Privée SA dont le service Financial Risk Controlling surveille le respect des limites attribuées, en sa qualité d'instance de contrôle indépendante.

Pour rendre compte du respect de la value at risk, de même que des limites de sensibilité et de position, et pour évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables conformément à la Circ.-FINMA 2008/6;
- rapport des risques mensuel à l'intention du responsable du département Finances, qui décide si le rapport des risques mensuel doit être soumis à l'ensemble de la Direction;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce

en 1000 CHF	31.12.2016	Ø 2016	31.12.2015	Ø 2015
Devises/métaux précieux	22'687	20'683	18'000	18'771
Instruments de taux	144'161	147'891	125'819	125'202
Titres de participation et indices	21'025	21'411	17'328	20'491
Total	187'873	189'986	161'147	164'464

Liquidités

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par les secteurs Treasury et Gestion des risques du Groupe conformément aux prescriptions au sens de la loi sur les banques. Dans le cadre de ce contrôle, les entrées et sorties de liquidités sont notamment simulées selon diverses perspectives dans le cadre de scénarios qui comprennent aussi bien les répercussions des crises de refinancement que celles des crises générales de liquidité.

La surveillance repose sur les limites légales, ainsi que sur les indicateurs de risque découlant des analyses de scénario mentionnées.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels, et la tolérance à ce genre de risques, sont définies au moyen d'une limite value at risk, ou via des indicateurs de risque et des valeurs-seuils adéquates pour les types déterminants de risques opérationnels. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration en ce qui concerne la value at risk et par la Direction de Raiffeisen Suisse pour ce qui est des valeurs-seuils des indicateurs. C'est à la Gestion des risques du Groupe qu'il incombe de surveiller que la disposition à prendre des risques et la tolérance au risque soient respectées. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre pour corriger la situation.

Chez Raiffeisen, chaque fonction au sein du Groupe est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. L'identification des risques est soutenue par un recueil et une évaluation des incidents opérationnels. Elle est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels et surveille la situation de risque. A l'occasion de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leur origine et leurs répercussions, puis évalués en fonction de leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite value at risk, et en cas de dépassement d'une valeur-seuil, c'est la Direction de Raiffeisen Suisse qui est avertie.

Outre le processus de gestion des risques ordinaires, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et collabore étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, accèdent à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Quant à la surveillance des risques opérationnels d'ARIZON Sourcing SA, elle est confiée à la Gestion des risques du Groupe selon les dispositions contractuelles. Notenstein La Roche Banque Privée SA dispose de sa propre équipe OpRisk. Sur le plan fonctionnel, le CRO de Notenstein rend compte chaque trimestre au CRO du Groupe Raiffeisen.

Risques informatiques

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi, Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle de l'informatique ainsi qu'aux menaces et risques pesant sur elle.

Information Security

Les risques potentiels font l'objet d'une gestion complète. La stratégie de gestion des risques se fonde sur une analyse périodique des menaces actuelles. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité des données et des infrastructures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques éprouvées.

Externalisation

Raiffeisen Suisse a délégué l'exploitation du réseau dédié à la communication des données à Swisscom (Suisse) SA. Par ailleurs, l'ensemble de l'administration des titres de Raiffeisen Suisse est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements lié à des justificatifs s'effectue chez Swiss Post Solutions SA, et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce AG. Les services bancaires opérationnels dans le domaine des titres et du trafic des paiements de Raiffeisen Suisse et de Notenstein La Roche Banque Privée SA sont traités par ARIZON Sourcing SA, une entreprise fondée en commun par Raiffeisen Suisse et Avaloq. La plateforme d'identification en ligne par streaming vidéo de nouveaux clients ainsi que de clients établis est exploitée par Inventx AG.

Notenstein La Roche Banque Privée SA et Raiffeisen Suisse société coopérative ont conclu un accord d'externalisation avec Leonteq Securities AG dans le cadre de l'activité d'émetteur de produits structurés. Lors de l'émission de produits de placement Notenstein,

Leonteq Securities AG se charge des tâches liées à la structuration, au traitement, à la documentation et à la distribution des instruments. Leonteq Securities AG gère également les risques des dérivés et le cycle de vie des produits.

Dispositions réglementaires

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont libérées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les prescriptions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Par une décision en date du 24 juin 2015, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a reconnu l'importance systémique du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres. Risques de crédit: approche standard internationale (AS-BRI) avec recours aux ratings externes suivants:

Catégorie de client	Rating des émetteurs/émissions		
	S&P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et banques centrales	x	x	x
Collectivités de droit public	x	x	x
Banques et négociants en valeurs mobilières	x	x	x
Entreprises	x	x	x

Les positions qui font l'objet de ratings externes figurent notamment dans les positions du bilan suivantes:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires;
- immobilisations financières
- valeurs de remplacement positives.

Risques de marché: approche standard

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options. Voir à ce titre un aperçu dans le tableau «Exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce».

Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur

Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels à usage propre est calculée soit par la méthode de la valeur réelle, soit par une méthode d'estimation hédoniste. En s'appuyant sur la méthode hédoniste, la Banque se réfère aux prix immobiliers de la région fournis par un prestataire externe. Le modèle est validé par un spécialiste externe à la demande de la Banque. Cette dernière actualise périodiquement la valeur de l'immeuble sur la base de ces évaluations. Par ailleurs, les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements sont aussi surveillés en permanence. La Banque identifie ainsi les crédits hypothécaires comportant des risques élevés. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est également impliqué. Au besoin, des couvertures complémentaires sont requises et à défaut, une correction de valeur doit être établie (voir aussi le paragraphe «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la valeur de l'immeuble est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables. Ce modèle prend par ailleurs en compte des données de marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif des objets de rapport est contrôlé périodiquement, de même qu'en cas de signes indiquant des variations notables de ce revenu locatif ou du taux de vacance.

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe au-dessous du montant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou bien des garanties supplémentaires sont demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit.

Crédits sans couverture

S'agissant des crédits d'exploitation commerciaux non couverts, il est demandé chaque année au client, ou plus souvent si nécessaire, des informations permettant de juger de l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels contrôlés et des bouclements intermédiaires, si établis, sont demandés régulièrement. Ces données sont évaluées, et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, l'engagement de crédit semble menacé, une correction de valeur adéquate est comptabilisée.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Tout nouveau besoin de correction de valeur et/ou de provisions est identifié selon les procédures précisées aux chapitres «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque pour lesquelles une menace a déjà été identifiée auparavant sont réévaluées chaque trimestre, et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Evaluation des couvertures

Crédits couverts par des hypothèques

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. En effet, la Banque peut avoir recours au modèle d'évaluation hédoniste ainsi qu'à la méthode de la valeur réelle pour faire des estimations immobilières. Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, ce modèle compare son prix à des transactions immobilières similaires. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque dispose aussi de la méthode de la valeur de rendement. Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il convient de faire appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou des estimateurs externes accrédités. Si la solvabilité n'est pas bonne, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse entre une évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou les coûts d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

Crédits couverts par des titres

En ce qui concerne les crédits lombard et autres crédits couverts par des titres sont notamment pris en compte des instruments financiers cessibles (comme les obligations et actions) présentant une bonne liquidité et qui sont négociés activement. Elle accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels des informations sur les cours et un market maker sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs de marché pour couvrir le risque de marché inhérent aux titres liquides négociables sur le marché et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement formés. La Banque n'exerce aucune activité de market maker. Elle négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, monétaires, titres de participation / d'indices et, dans une moindre mesure, de matières premières.

Raiffeisen Suisse conclut les opérations de couverture dans le portefeuille bancaire au moyen de dépôts et de prêts internes dans le cadre du portefeuille de négoce. De ce fait, le secteur Treasury n'intervient pas lui-même sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Notenstein La Roche Banque Privée SA se sert des instruments financiers dérivés, dans le cadre de la gestion des risques, essentiellement pour couvrir les risques de taux et de

change ainsi que les risques de marché encourus à l'émission de produits structurés. Les opérations de couverture sont conclues exclusivement avec des contreparties externes.

Les Banques Raiffeisen n'exécutent ou ne couvrent, en tant que commissionnaires, les opérations sur instruments financiers dérivés que pour satisfaire à la demande de leurs clients.

Application du principe de hedge accounting

Les Banques Raiffeisen n'ont pas recours à la comptabilité de couverture au sens de la présentation des comptes.

Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse et la Notenstein La Roche Banque Privée SA ont recours à la comptabilité de couverture surtout pour ces types d'opérations:

Opérations de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire	Swap de taux d'intérêt
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte de taux par monnaie et couvertes par des macro couvertures. Des micro couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est qualifié de couverture, Raiffeisen Suisse documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les critères suivants sont remplis concrètement:

- la couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro couvertures). Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture;
- il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture;
- les fluctuations de valeur entre l'opération de base et la transaction de couverture sont inversement proportionnelles d'un point de vue du risque couvert.

Inefficacité

Si une transaction de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de profits et pertes.

Principes de consolidation, d'établissement du bilan et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, et à l'ordonnance afférente, et circulaire FINMA 2015/1 Comptabilité – banques (PCB). Les postes détaillés du bilan sont évalués séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de l'image fidèle (true and fair view) et reflètent précisément la situation patrimoniale, financière et de rendement du Groupe Raiffeisen.

Principes de consolidation

Généralités

La consolidation des établissements bancaires réunis au sein du Groupe Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des sociétés du Groupe affiliées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation traditionnelle basée sur la structure d'une holding. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de Raiffeisen Suisse et, à ce titre, s'érigent en sociétés mères. Raiffeisen Suisse, en dépit de son rôle d'instance centrale de coordination, de pool de liquidités et de filet de sécurité, est à considérer juridiquement comme une filiale. Les compétences de direction de Raiffeisen Suisse et son droit d'émettre des directives sont régis par ses statuts et les règlements afférents. La consolidation ne considère pas Raiffeisen Suisse à titre de société faitière. Elle regroupe les comptes annuels des Banques Raiffeisen et des participations détenues au sein du Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant dans les comptes annuels consolidés correspond donc à la somme des capitaux sociaux des Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation

Le bouclage consolidé du Groupe Raiffeisen comprend les comptes annuels de chacune des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales sociétés du Groupe dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital assorti d'un droit de vote. Les sociétés du Groupe entièrement consolidées ainsi que les participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence figurent dans l'annexe «Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte». Les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement si la part aux voix et au capital n'atteint pas 10% et si, soit la part au capital social est inférieure à un million de francs, soit la valeur comptable est inférieure à 10 millions de francs.

D'après la méthode de consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et les charges sont inscrits à 100%. En effet, le capital est consolidé suivant la méthode dite de purchase: l'ensemble des principaux engagements et créances, des opérations hors bilan et des charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés consolidées sont compensés les uns avec les autres. Cette méthode exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires notables qui sont, de ce fait, écartés lors de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans les comptes annuels consolidés selon la méthode de mise en équivalence. Les participations inférieures à 20% et celles d'importance moindre en termes de capitaux et de rendements ou dépourvues de caractère stratégique ne sont pas consolidées, mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

Date de référence de la consolidation

Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de profits et pertes, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Les comptes annuels des sociétés du Groupe installées à l'étranger sont tenus en monnaie étrangère. Le bilan et le hors bilan sont convertis au cours de la date de référence, tandis que le compte de profits et pertes est converti au cours moyen sur l'année. L'écart de conversion est comptabilisé dans les capitaux propres en tant qu'écart de cours sans influence sur le résultat.

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagio sur emprunts propres et les prêts sur lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les revenus des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Les risques latents sont traités comme des créances compromises. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement (c'est-à-dire corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non exploitée) via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de

valeur ou provisions redevenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

L'extourne définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (donc annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées pour chaque position selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Tous les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Opérations de prêt avec titres (securities lending et borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés. Les titres empruntés ou reçus à des fins de garantie sont inscrits avec effet au bilan seulement si le Groupe Raiffeisen peut exercer le contrôle sur les droits contractuels qui en découlent. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si le Groupe Raiffeisen est déchu de leurs droits contractuels. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires. Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension de titres sont comptabilisés comme produits des commissions ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les revenus des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements en découlant sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital découlant des positions de négoce, qui sont créditées au revenu des intérêts, sont débités du résultat des opérations de négoce. De plus, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat des opérations de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance. En revanche, les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode accrual, à savoir que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur minimale. Les titres de participation et les immeubles repris d'opérations de crédit, destinés à la revente, figurent sous la rubrique des immobilisations financières et font l'objet d'une évaluation selon ce principe de la valeur minimale. Par valeur minimale, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation. Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évaluées à la valeur du marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon ce principe de la valeur minimale.

Participations non consolidées

Parmi les participations non consolidées figurent les participations minoritaires de 20 à 50%, évaluées selon la méthode dite de mise en équivalence.

Ce poste du bilan comprend par ailleurs les participations inférieures à 20% ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date d'établissement du bilan.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, de la manière suivante:

Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	3 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation; les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. L'activation des charges liées à la réalisation des futurs systèmes bancaires centraux passe par la position «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation; les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer

qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Correction de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Goodwill: si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives harmonisées du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que goodwill. Ce dernier fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimée. La période d'amortissement est en règle générale de 5 ans, mais elle peut atteindre 10 ans au maximum dans certains cas justifiés. Un goodwill qui existait déjà au 31 décembre 2014 et pour lequel une durée d'amortissement de plus de 10 ans avait été prévue, continue d'être amorti sur la durée initialement prévue.

Autres valeurs immatérielles: les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan dès lors qu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années, mais toutes celles autogénérées ne sont pas activées. Les valeurs inscrites au bilan le sont à la valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans maximum.

Contrôle de la valeur intrinsèque: la valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date d'établissement du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, voir explications du chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux, à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c, OFR.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice de référence. Des impôts latents de 19,1% (contre 19,2% l'exercice précédent) sont calculés sur les réserves non assujetties et ils sont provisionnés dans le bilan en tant que tels.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Inscription au bilan: Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de profits et pertes. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury de Raiffeisen Suisse sont réalisées via le portefeuille de négoce, à savoir que le Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et le montant du sous-jacent avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés ouverts». Le volume des opérations de couverture internes du secteur Treasury figure sous les instruments de couverture.

S'agissant des produits structurés émis comprenant une créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont inscrits au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs», et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés» à leur juste valeur.

Les produits structurés émis à Guernesey et à Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam sont évalués à leur juste valeur. Ces produits sont inscrits au bilan à la valeur du marché sous «Engagements issus d'autres instruments financiers avec évaluation à leur juste valeur».

Traitement au niveau du compte de profits et pertes: les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode accrual. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification majeure n'est intervenue dans les «Principes d'évaluation et d'établissement du bilan».

Événements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au 31 décembre 2016.

Informations sur le bilan

1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	338'261	391'411
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	2'599'331	4'084'259
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	2'591'018	3'515'132
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2'580'400	3'515'132
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	477'838	495'469
dont titres remis à un tiers en garantie	74'158	108'492
dont titres aliénés	138'207	105'139

* avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

	Couverture hypothécaire en 1000 CHF	Autres couvertures en 1000 CHF	Sans couverture en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	2'372'466	1'198'623	4'540'041	8'111'130
Créances hypothécaires	165'426'201	-	128'524	165'554'725
Immeubles d'habitation	152'476'620	-	57'822	152'534'442
Immeubles commerciaux et de bureaux	3'427'408	-	8'269	3'435'677
Artisanat et industrie	4'829'717	-	8'951	4'838'668
Autres	4'692'456	-	53'482	4'745'938
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	167'798'667	1'198'623	4'668'565	173'665'855
Exercice précédent	160'934'967	1'061'833	4'701'768	166'698'568
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	167'798'667	1'198'623	4'447'714	173'445'004
Exercice précédent	160'934'967	1'061'833	4'481'901	166'478'701
Hors bilan				
Engagements conditionnels	46'542	97'365	247'733	391'640
Promesses irrévocables	5'679'820	258'899	2'077'889	8'016'607
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	-	-	118'541	118'541
Total hors bilan				
Exercice de référence	5'726'362	356'264	2'444'163	8'526'789
Exercice précédent	5'405'737	331'248	2'363'263	8'100'248
	Montant brut des créances en 1000 CHF	Produits estimés de la réalisation des garanties en 1000 CHF	Montant net des créances en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
Créances compromises				
Exercice de référence	905'101	672'219	232'882	223'590
Exercice précédent	873'329	644'643	228'686	222'849

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

3. Opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

3.1 Actifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	2'222'124	1'346'350
dont cotés *	1'099'219	914'984
dont négociés sur un marché représentatif	1'122'905	431'366
Titres de participation	248'290	291'871
Métaux précieux	416'479	449'937
Autres actifs du négoce	24'908	26'869
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	-	-
Produits structurés	-	-
Autres	-	-
Total des actifs	2'911'801	2'115'027
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	342'686	434'217

* cotés en bourse = négocié sur une bourse reconnue

3.2 Engagements

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire ¹	137'331	105'139
dont cotés ²	137'331	105'139
Titres de participation ¹	863	-
Métaux précieux ¹	-	-
Autres passifs du négoce ¹	13	-
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	-	-
Produits structurés	1'633'944	870'029
Autres	-	-
Total des engagements	1'772'151	975'168
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1'633'944	870'029

1 pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion)

2 cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue

4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

4.1 Instruments financiers dérivés par type de contrat

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme, y c. FRAs	426	299	2'800'000	-	-	-
Swaps	465'780	509'241	47'905'668	716'136	988'303	39'125'200
Futures	-	-	1'803'895	-	-	-
Options (OTC)	2'128	3'535	67'931	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total instruments de taux d'intérêt	468'334	513'075	52'577'494	716'136	988'303	39'125'200
Devises						
Contrats à terme	343'264	270'862	34'076'583	41'235	29'154	4'559'017
Swaps comb. taux d'int./devises	-	381	13'288	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	8'298	6'463	598'734	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total devises	351'562	277'706	34'688'605	41'235	29'154	4'559'017
Métaux précieux						
Contrats à terme	15'396	18'514	1'085'503	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	32'481	-	-	-
Options (OTC)	10'847	6'507	570'983	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total métaux précieux	26'243	25'021	1'688'967	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	48'635	80'873	2'521'914	-	-	-
Futures	-	-	142'580	-	-	-
Options (OTC)	75'830	89'911	2'327'100	-	8	184'237
Options (exchange traded)	2'896	101	25'222	-	-	-
Total titres de participation/indices	127'361	170'885	5'016'816	-	8	184'237

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	9'100	12'057	527'369	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First-to-default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Total dérivés de crédit	9'100	12'057	527'369	-	-	-
Autres						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	90	6'330	-	-	-
Futures	-	-	114	-	-	-
Options (OTC)	3'194	1'171	27'493	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Total autres	3'194	1'261	33'937	-	-	-
Total						
Exercice de référence	985'794	1'000'005	94'533'188	757'371	1'017'465	43'868'454
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	974'042	994'239		757'371	1'014'105	
Exercice précédent	955'159	1'137'531	91'683'888	840'137	1'260'153	47'346'161
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	943'946	1'129'685		840'137	1'260'153	

4.2 Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Volumes des contrats de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats plus de 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF
Banques et négociants en valeurs mobilières	1'533'366	1'922'239	60'243'245	36'263'612	17'795'513	114'302'370
Autres clients	125'300	59'114	3'910'302	1'001'786	482'547	5'394'635
Bourses	2'896	101	1'988'787	-	-	1'988'787
Instances centrales de clearing	81'603	36'016	7'712'500	4'029'150	4'974'200	16'715'850
Total						
Exercice de référence	1'743'165	2'017'470	73'854'834	41'294'548	23'252'260	138'401'642
Exercice précédent	1'795'296	2'397'684	61'613'952	53'529'731	23'886'367	139'030'049

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques / négociants en valeurs mobilières: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 86,8 % des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5. Immobilisations financières

5.1 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable exercice de référence en 1000 CHF	Valeur comptable exercice précédent en 1000 CHF	Juste valeur exercice de référence en 1000 CHF	Juste valeur exercice précédent en 1000 CHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	7'598'777	6'507'580	7'861'851	6'763'615
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	7'499'852	6'362'676	7'762'228	6'618'260
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	98'925	144'904	99'623	145'355
Titres de participation	318'970	338'538	332'087	344'592
dont participations qualifiées*	50'508	22'746	50'508	22'746
Métaux précieux	446	405	446	405
Immeubles	33'772	30'896	36'460	34'421
Total des immobilisations financières	7'951'965	6'877'419	8'230'844	7'143'033
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	7'163'693	5'891'951	-	-

* au moins 10% du capital ou des voix

5.2 Répartition des contreparties selon la notation

	Val. comptable de Aaa à Aa3 en 1000 CHF	Val. comptable de A1 à A3 en 1000 CHF	Val. comptable de Baa1 à Baa3 en 1000 CHF	Val. comptable de Ba1 à B3 en 1000 CHF	Val. comptable inférieur à B3 en 1000 CHF	Val. comptable sans notation en 1000 CHF
Titres de créances	7'201'627	189'180	49'295	-	-	158'675

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Les ratings de Moody's, Standard & Poors et Fitch sont utilisés au sein du Groupe Raiffeisen.

6. Participations non consolidées

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements et adaptations de valeur cumu- lés (évaluation par mise en équivalence) en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Modifications du périmètre de consolidation in 1000 CHF	Exercice de référence Change- ments d'affec- tation en 1000 CHF	Exercice de référence Inves- tissem- ents en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves- tissem- ents en 1000 CHF	Exercice de référence Amortisse- ments en 1000 CHF	Exercice de référence Adaptations de valeur des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF	Valeur de marché en 1000 CHF
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	224'035	189'226	413'261	-31	-	26'747	-	-	21'359	461'336	
- avec valeur boursière	92'655	27'985	120'640	-	-	-	-	-	-8'924	111'716	157'191
- sans valeur boursière	131'380	161'241	292'621	-31	-	26'747	-	-	30'283	349'620	-
Autres participations non consolidées	331'813	-13'183	318'630	-250	-	7'641	-3	-310	590	326'298	
- avec valeur boursière	127'763	-45	127'718	-	-	-	-	-	-	127'718	218'237
- sans valeur boursière	204'050	-13'138	190'912	-250	-	7'641	-3	-310	590	198'580	-
Total des participations non consolidées	555'848	176'043	731'891	-281	-	34'388	-3	-310	21'949	787'634	375'428

7. Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Exercice ¹ de réf. Part au capital en %	Exercice ¹ de réf. Part aux voix en %	Exercice ¹ préc. Part au capital en %	Exercice ¹ préc. Part aux voix en %
7.1 Sociétés du Groupe							
Raiffeisen Suisse société coopérative ²	Saint-Gall	Banque centrale, services aux Banques	1'700'000	100,0	100,0	100,0	100,0
Raiffeisen Centre Entrepreneurs SA	Gossau SG	Prestations de conseil aux PME	5'000	100,0	100,0	100,0	100,0
Business Broker AG ³	Zurich	Conseil en entreprise	100	100,0	100,0	100,0	100,0
RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.	Singapour	Négoce de biens et services pour le Groupe Raiffeisen	7	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Banque Privée SA	Saint-Gall	Banque privée	22'200	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Finance (Guernsey) Limited ⁴	Guernsey	Services financiers	5'000	100,0	100,0	100,0	100,0
Notenstein Financial Services GmbH ⁴	Munich	Conseil en placement et intermédiation de placements financiers	107	100,0	100,0	100,0	100,0
TCMG Asset Management AG ⁵	Zollikon	Société de participation	-	-	-	100,0	100,0
Vescore AG	Saint-Gall	Asset management	10'000	-	-	100,0	100,0
1741 Fund Solutions SA (ex Vescore Fondsleitung SA)	Saint-Gall	Asset management/gestion de fonds de placement	5'000	-	-	100,0	100,0
1741 Fund Management SA	Vaduz	Asset management/gestion de fonds de placement	2'800	-	-	100,0	100,0
Vescore Deutschland GmbH	Munich	Asset management/gestion de fonds de placement	544	-	-	100,0	100,0
CEAMS Holding AG	Meilen	Société de participation	120	-	-	100,0	100,0
Vescore Indices GmbH	Saint-Gall	Prestations de conseil	40	-	-	100,0	100,0
PME Capital SA ⁶	Herisau	Société de financement	2'566	100,0	100,0	100,0	100,0
Investnet AG ⁶	Herisau	Société de financement	150	100,0	100,0	100,0	100,0
Investnet Holding SA ⁷	Herisau	Société de participation	10'000	60,0	60,0	60,0	60,0
ARIZON Sourcing SA ^{9, 10}	Saint-Gall	Prestations d'opération et de conseil pour Banques	10'000	51,0	51,0	51,0	51,0
Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam	Amsterdam NL	Services financiers	1'000	100,0	100,0	-	-
7.2 Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence							
Vorsorge Partner AG	Saint-Gall	Conseil en prévoyance	100	40,0	40,0	40,0	40,0
Leonteq AG ⁸	Zurich	Services financiers	15'945	29,0	29,0	29,0	29,0
Aduno Holding SA	Zurich	Services financiers	25'000	25,5	25,5	25,5	25,5
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA ²	Zurich	Banque des lettres de gage	900'000	21,7	21,7	21,6	21,6
dont non libérées			504'000				
7.3 Autres participations non consolidées¹¹							
responsAbility Participations AG	Zurich	Services financiers	138'877	14,4	14,4	14,4	14,4
dont non libérées			77'142				
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöchstetten	Services financiers	10'000	16,5	16,5	16,5	16,5
Genossenschaft Olma Messen	Saint-Gall	Organisation de foires	23'283	11,5	11,5	11,5	11,5

Rapport financier Groupe Raiffeisen 2016

St. Gallen							
Avaloq Group AG	Freienbach	Société de participation	103	10,0	10,0	10,0	10,0
Twint SA	Zurich	Services financiers	10'200	4,9	4,9	-	-
SIX Group SA	Zurich	Services financiers	19'522	6,9	6,9	6,9	6,9
Helvetia Holding SA	Saint-Gall	Services financiers	995	4,0	4,0	4,0	4,0
Coresystems SA	Windisch	Services informatiques	323	19,0	19,0	-	-
adRom Digital Media SA	Vaduz	Services informatiques	50	33,3	33,3	-	-

- 1 Le montant de la quote-part de capital et du droit des voix est toujours indiqué du point de vue de la société détenant le contrôle direct.
- 2 Raiffeisen Suisse société coopérative et une part de 18,7% de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements Suisses de Crédit hypothécaire SA sont détenues directement par les Banques Raiffeisen.
- 3 Prise de contrôle par Raiffeisen Centre Entrepreneurs SA.
- 4 Prise de contrôle par Notenstein La Roche Banque Privée SA.
- 5 Prise de contrôle par Notenstein La Roche Banque Privée SA. La société a été liquidée en 2016.
- 6 Contrôle exercé par Investnet Holding SA.
- 7 A partir du 1er juillet 2020, chaque actionnaire minoritaire est habilité à vendre, à tout moment, ses parts de société à l'actionnaire majoritaire Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation définie (option put).
- 8 Raiffeisen Suisse société coopérative a vendu des options call aux partenaires fondateurs de Leonteq à hauteur de 5,8% du capital-actions de Leonteq AG. Le prix d'exercice avoisine CHF 210 par action (ajusté des dividendes), la durée étant de 10 ans (jusqu'en octobre 2025).
- 9 Avaloq Group AG détient une participation de 49% dans ARIZON Sourcing SA.
- 10 Il existe entre Raiffeisen Suisse société coopérative et Avaloq un certain nombre d'options call et put relatives à l'achat ou à la vente d'actions d'ARIZON Sourcing SA. Les options sont liées à différents jalons ou événements futurs. En fonction des événements, Raiffeisen Suisse société coopérative est en droit d'acquiescer l'ensemble des actions d'ARIZON Sourcing SA, détenues par Avaloq. En même temps, Avaloq est également autorisé de vendre ses actions à Raiffeisen Suisse société coopérative. En cas de certains événements, Avaloq est par ailleurs en droit d'acquiescer d'abord 2%, et ensuite maximum 29%, de la part en actions détenue par Raiffeisen Suisse société coopérative si bien qu'en fin de compte, Raiffeisen Suisse société coopérative ne détiendrait plus que 20% d'ARIZON Sourcing SA. En même temps, Raiffeisen Suisse société coopérative est en droit de vendre à Avaloq une part de 31% au total d'ARIZON Sourcing SA.
- 11 Toutes les participations des Banques dans des partenaires de coopération et institutions communes sont mentionnées. Les autres participations sont mentionnées si la part aux voix et au capital est supérieure à 10% et si la part du capital social détenue est soit supérieure à 1 million de francs, soit à une valeur comptable supérieure à 10 millions de francs.

8. Immobilisations corporelles

8.1 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Modification du périmètre de consolidation en 1000 CHF	Exercice de référence Changements d'affectation en 1000 CHF	Exercice de référence Investissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinvestissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortissements en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Immeubles à l'usage de la Banque	2'271'936	-512'895	1'759'041	-	-14'138	108'534	-25'433	-38'651	1'789'353
Autres immeubles	478'161	-117'136	361'025	-	1'262	17'343	-9'802	-9'285	360'543
Software acquis séparément ou développés à l'interne	205'973	-110'995	94'978	-	252	128'498	-1	-20'055	203'672
dont prestations propres activées	53'638	-	53'638	-	-	111'161*	-	-	164'799
Autres immobilisations corporelles	1'147'014	-886'389	260'625	-100	12'630	59'008	-2'614	-83'712	245'837
Objets en leasing financier	142	-31	111	-	-6	29	-	-27	107
Total des immobilisations corporelles	4'103'226	-1'627'446	2'475'780	-100	-	313'412	-37'850	-151'730	2'599'512

* Ont été comptabilisées dans le compte de profits et pertes sous la position «Autres produits ordinaires».

8.2 Leasing opérationnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements de leasing non portés au bilan		
Echéant dans les 12 mois	2'533	2'337
Echéant dans les 1 à 5 ans	3'626	4'268
Echéant dans plus de 5 ans	-	-
Total engagements de leasing non portés au bilan	6'159	6'605
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	6'078	6'538

9. Valeurs immatérielles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Modifications du périmètre de consolidation in 1000 CHF	Exercice de référence Inves- tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves- tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortisse- ments en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Goodwill	574'185	-84'412	489'773	-27'194	33'452	-524	-94'219*	401'288
Autres valeurs immatérielles	25'000	-2'016	22'984	-	-	-	-4'839	18'145
Total des valeurs immatérielles	599'185	-86'428	512'757	-27'194	33'452	-524	-99'058	419'433

* Suite à l'évolution des cours et du résultat annuel insatisfaisant de 2016, le goodwill de la participation dans Leonteq au 31.12.2016 a été amorti de manière extraordinaire de 52,3 millions de francs.

10. Autres actifs et autres passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Compte de compensation	180'565	392'818
Comptes d'ordre Impôts indirects	303'233	876'074
Autres comptes d'ordre	54'585	29'563
Réserves de cotisations de l'employeur auprès d'institutions de prévoyance	123'233	114'983
Autres actifs divers	11'090	12'627
Total des autres actifs	672'706	1'426'065
Autres passifs		
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	15'856	21'134
Redevances dues, impôts indirects	60'877	80'244
Autres comptes d'ordre	87'324	74'151
Autres passifs divers	6'047	7'487
Total des autres passifs	170'104	183'016

11. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

	Exercice de réf. Valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. Engagements effectifs en 1000 CHF	Exercice préc. Valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. Engagements effectifs en 1000 CHF
Créances sur les banques	528'792	524'567	769'768	763'593
Créances hypothécaires	28'229'613	20'671'997	26'420'252	18'998'762
Immobilisations financières	1'354'638	233'705	1'249'757	138'905
Immobilisations corporelles/Autres actifs	35	-	880	-
Total des actifs mis en gage	30'113'078	21'430'269	28'440'657	19'901'260
Total des actifs sous réserve de propriété²	107	107	111	111

1 Sans opérations de financement de titres (voir la présentation à part des opérations de financement de titres en annexe 1)

2 Il s'agit le plus souvent d'objets activés issus du leasing financier.

12. Institutions de prévoyance

La plupart des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Les collaborateurs de Notenstein La Roche Banque Privée SA sont assurés auprès de la Katharinen Pensionskasse I et II. Les prestations de la Caisse de retraite sont calculées sur la base des cotisations versées (système axé sur les cotisations). Tous les collaborateurs sont assurés à partir du salaire annuel minimum LPP fixé par la loi et ont donc droit aux prestations. Il n'existe aucune obligation supplémentaire de prestations de la part de l'employeur. Pour la prévoyance surobligatoire des collaborateurs de Notenstein La Roche Banque Privée SA, la Katharinen Pensionskasse II permet une stratégie de placement individuelle.

Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations de l'employeur des différentes Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen. 8 (exercice précédent 8) Banques Raiffeisen ainsi que Investnet AG et Business Broker AG sont assurées hors des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen (autres fondations collectives, contrats d'assurance collectifs, etc.).

12.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	274'962	361'563
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'527	-
Emprunts	40'000	40'000
Comptes de régularisation	543	543
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	319'032	402'106

12.2 Réserves de cotisations de l'employeur

Des réserves de cotisations d'employeur existent auprès de la Fondation de l'employeur (Raiffeisen) et auprès d'institutions de prévoyance en dehors du Groupe Raiffeisen (Autres).

	Exercice de référence Raiffeisen en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	Total en 1000 CHF	Exercice précédent Raiffeisen en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Etat au 1er janvier	112'912	2'071	114'983	102'117	1'916	104'033
+ Versements	18'648	4'867	23'515	22'019	144	22'163
- Prélèvements	-12'974	-2'607	-15'581	-11'590	-	-11'590
+ Rémunération*	311	5	316	366	11	377
Etat au 31 décembre	118'897	4'336	123'233	112'912	2'071	114'983

* La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Les différentes réserves de cotisations de l'employeur des sociétés affiliées ne peuvent être compensées entre elles. Le solde des réserves de cotisations de l'employeur est inscrit au bilan sous les autres actifs. Les réserves de cotisations de l'employeur ne comportent pas de renoncations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni d'autres corrections de valeur nécessaires. L'effet d'escompte n'est pas pris en compte.

12.3 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12.2016 en %	au 31.12.2015 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	110,8	109,8
Katharinen Pensionskasse I	111,2	111,2
Katharinen Pensionskasse II	119,7	118,8

Les réserves de fluctuation de valeurs des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen n'ont pas atteint le montant réglementaire durant l'exercice de référence.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Charges de prévoyance selon les boucllements individuels	123'103	122'089
Versements/prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	-3'390	-10'573
Cotisations de l'employeur régularisées pour chaque période	119'713	111'516
Modification de l'avantage/engagement économique de l'excédent/insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance du Groupe Raiffeisen (voir annexe 26 «Charges de personnel»)	119'713	111'516

13. Produits structurés émis

	Valeur comptable				Total en 1000 CHF
	Évaluation globale		Évaluation séparée		
	Comptabilisation dans les opérations de négoce en 1000 CHF	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur en 1000 CHF	Valeur de l'instrument de base en 1000 CHF	Valeur du dérivé en 1000 CHF	
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux	-	168'219	162'737	-2'158	328'798
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	168'219	162'737	-2'158	328'798
Sans RDP	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	1'448'475	1'580'306	-37'382	2'991'399
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	1'448'385	1'580'306	-47'844	2'980'847
Sans RDP	-	90	-	10'462	10'552
Devises	-	17'175	1'075	-203	18'047
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	17'175	1'075	-203	18'047
Sans RDP	-	-	-	-	-
Matières premières/métaux précieux	-	75	2'570	-1'176	1'469
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	75	2'570	-1'176	1'469
Sans RDP	-	-	-	-	-
Total	-	1'633'944	1'746'688	-40'919	3'339'713

Produits structurés de Notenstein La Roche Banque Privée SA et de Raiffeisen Suisse société coopérative

S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont reportés à leur valeur nominale dans les engagements résultant d'emprunts. La composante de dérivés des produits est reportée à la valeur du marché sous Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés et Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés.

Produits structurés de Notenstein Finance Guernsey et de Raiffeisen Switzerland B.V. Amsterdam

Les produits structurés émis sont inscrits au bilan à la valeur du marché sous «Engagements issus d'autres instruments financiers avec évaluation à leur juste valeur».

14. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Emprunts de Raiffeisen Suisse					
Emprunts de Raiffeisen Suisse - non subordonné	2010	1,375	21.09.2017		198'790
	2010	2,000	21.09.2023		250'000
	2011	2,125	04.02.2019		248'700
	2011	2,625	04.02.2026		128'215
	2011	2,375	10.05.2018		149'500
	2014	0,000	07.02.2017		336'900 ¹
	2014	1,625	07.02.2022		99'955
	2014	0,312	05.06.2018		209'815 ¹
	2016	0,000	17.09.2020		50'000
	2016	0,300	22.04.2025		363'535
	2016	0,750	22.04.2031		87'065
Emprunts de Raiffeisen Suisse – subordonné sans clause PONV ²	2011	3,875	21.12.2021		535'000
Emprunts de Raiffeisen Suisse – subordonné avec clause PONV ²	2013	3,000	durée illimitée	02.05.2018	549'125 ³
	2015	3,000	durée illimitée	02.10.2020	599'990 ³
Instruments de base des produits structurés émis ⁴	div.	2,424	⁵ 2017		26'352
		-0,177	⁵ 2018		23'117
		-0,137	⁵ 2019		9'758
		-0,543	⁵ 2020		204
		-0,729	⁵ 2021		1'579
		-0,121	⁵ après 2021		1'951
Total des emprunts de Raiffeisen Suisse					3'869'552
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA					
	div.	1,353	⁵ div.		20'069'900
Total des prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA					20'069'900
Emprunts de Notenstein La Roche Banque Privée SA					
Instruments de base des produits structurés émis ⁴		-0,170	⁵ 2017		618'925
		-0,410	⁵ 2018		378'175
		-0,150	⁵ 2019		227'001
		-0,060	⁵ 2020		91'021
		0,180	⁵ 2021		78'589
		0,020	⁵ après 2021		290'015
Total des emprunts de Notenstein La Roche Banque Privée SA					1'683'726
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					25'623'178

1 Rémunération variable, base CHF LIBOR à 3 mois et écart

2 Clause PONV = point of no viability / moment où l'insolvabilité menace

3 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume)

15. Corrections de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'année précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes au but en 1000 CHF	Reclassifications en 1000 CHF	Intérêts en souffrance, recouvrements en 1000 CHF	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions par le compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'année de référence en 1000 CHF
Provisions pour impôts latents	830'813				24'061	-3'410	851'464
Provisions pour risque de défaillance	15'179	-	564	-	1'817	-4'139	13'421
Provisions pour autres risques d'exploitation	22'595	-3'736	-		115	-446	18'528
Provisions de restructurations ¹	-	-	-		11'506	-	11'506
Autres provisions ²	8'987	-455	-		240	-215	8'557
Total des provisions	877'574	-4'191	564	-	37'739	-8'210	903'476
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	222'849	-15'259	-564	7'226	63'875	-54'537	223'590
dont corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays	222'849	-15'259	-564	7'226	63'875	-54'537	223'590

1 dont 4,4 millions de francs ont été constitués par le biais des charges de personnel

2 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

16. Capital social

	Nombre de sociétaires	Nominal par part sociale	en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence			
Capital social	1'862'032		395'082
Capital social (parts sociales supplémentaires)*			853'195
Total du capital social au début de l'exercice de référence	1'862'032		1'248'277
+ Versements des nouveaux sociétaires	73'090	200	14'618
	216	300	65
	163	400	65
	3'090	500	1'545
+ Versements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			366'774
+ Versements par augmentation du nominal			3'014
Total des versements des nouveaux sociétaires	76'559		386'081
- Remboursements aux sociétaires sortants	-59'642	200	-11'928
	-170	300	-51
	-133	400	-53
	-1'959	500	-980
- Remboursements des parts sociales (parts sociales supplémentaires)			-24'186
- Remboursem. par diminution du nominal			-2'407
Total des remboursements aux sociétaires sortants	-61'904		-39'605
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence			
Capital social	1'791'994	200	358'399
	6'037	300	1'811
	5'669	400	2'267
	72'987	500	36'493
dont capital social (parts sociales supplémentaires)			1'195'783
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence	1'876'687		1'594'753

* Afin d'éviter un double décompte, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social».
 Nombre de parts sociales, unités: exercice de référence 7'742'800, exercice précédent 6'017'367

Capital social ouvrant droit au paiement d'intérêts: exercice de référence 1'594'753'300 francs, exercice précédent 1'248'277'400 francs

Capital social libéré: exercice de référence 1'594'753'300 francs, exercice précédent 1'248'277'400 francs

Montant des réserves statutaires et légales non distribuables, en fonction des boucllements individuels au 31.12.2016: 3'633'647'000 francs (exercice précédent: 3'455'452'000 francs).

Aucun sociétaire ne détient plus de 5% des droits de vote.

17. Parties liées

	Créances		Engagements	
	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et leurs personnes et sociétés proches	19'274	18'069	3'655	3'426
Membres de la Direction, de la Direction élargie et des directeurs de la Révision interne de Raiffeisen Suisse et les personnes et sociétés qui leur sont proches	42'986	42'891	8'579	6'974
Autres parties liées*	4'643'716	3'531'202	20'444'021	18'738'991
Total des créances et engagements envers les parties liées	4'705'976	3'592'162	20'456'255	18'749'391

* Ce poste contient des créances et des engagements envers des participations non consolidées dont la quote-part de participation se situe entre 20% et 50% ou qui est inférieure à 20% permettant d'exercer une influence significative ailleurs.

Opérations hors bilan significatives avec des parties liées

Les engagements conditionnels à hauteur de 10,4 millions de francs envers des personnes proches (exercice précédent: 18,2 millions de francs) et des engagements irrévocables à hauteur de 252,9 millions de francs (exercice précédent 379,8 millions de francs) et des engagements de 109,2 millions de francs (exercice précédent: 96,6 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des personnes proches sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction, à la Direction élargie et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

18. Structure des échéances des instruments financiers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 3 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs/instruments financiers							
Liquidités	20'389'822	-	-	-	-	-	20'389'822
Créances sur les banques	251'932	217'640	6'514'040	100'000	-	-	7'083'612
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	338'260	-	-	-	338'260
Créances sur la clientèle	73'511	2'075'173	1'621'949	866'608	2'151'878	1'229'685	8'018'804
Créances hypothécaires	40'647	8'098'507	7'998'259	17'195'118	90'148'049	41'945'620	165'426'200
Opérations de négoce	2'911'801	-	-	-	-	-	2'911'801
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743'165	-	-	-	-	-	1'743'165
Immobilisations financières*	268'504	2'455	348'021	343'306	2'703'841	4'285'838	7'951'965
Total							
Exercice de référence	25'679'382	10'393'775	16'820'529	18'505'032	95'003'768	47'461'143	213'863'629
Exercice précédent	23'650'274	11'692'876	11'809'579	18'632'933	90'985'694	43'605'126	200'376'482
Fonds étrangers/instruments financiers							
Engagements envers les banques	523'322	332	8'430'705	1'556'356	342'000	-	10'852'715
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	2'599'332	-	-	-	2'599'332
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	50'599'164	93'294'780	3'211'428	3'512'008	6'179'607	1'457'462	158'254'449
Engagements résultant d'opérations de négoce	138'207	-	-	-	-	-	138'207
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017'470	-	-	-	-	-	2'017'470
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'633'944	-	-	-	-	-	1'633'944
Obligations de caisse	-	-	145'316	258'991	681'158	92'310	1'177'775
Emprunts et prêts sur lettres de gage	-	-	1'196'978	1'338'004	8'461'516	14'626'680	25'623'178
Total							
Exercice de référence	54'912'107	93'295'112	15'583'759	6'665'359	15'664'281	16'176'452	202'297'070
Exercice précédent	27'789'848	112'484'974	12'064'278	8'181'137	15'272'856	14'857'567	190'650'660

* Un montant de 33'772'498 francs figure dans les immobilisations financières (30'895'892 francs l'exercice précédent).

19. Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	19'847'018	355'206	46'361	141'237	20'389'822
Créances sur les banques	2'893'318	1'391'377	2'361'734	437'183	7'083'612
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	338'260	-	338'260
Créances sur la clientèle	7'581'296	222'821	144'176	70'511	8'018'804
Créances hypothécaires	165'426'200	-	-	-	165'426'200
Opérations de négoce	1'133'654	737'779	571'361	469'007	2'911'801
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743'165	-	-	-	1'743'165
Immobilisations financières	6'882'963	560'695	447'420	60'887	7'951'965
Comptes de régularisation	230'735	5'071	9'396	1'595	246'797
Participations non consolidées	783'726	3'908	-	-	787'634
Immobilisations corporelles	2'599'511	1	-	-	2'599'512
Valeurs immatérielles	419'433	-	-	-	419'433
Autres actifs	672'164	268	42	232	672'706
Total des actifs portés au bilan	210'213'183	3'277'126	3'918'750	1'180'652	218'589'711
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	15'167'975	8'202'488	13'260'545	3'511'006	40'142'013
Total des actifs	225'381'158	11'479'614	17'179'295	4'691'658	258'731'724
Passifs					
Engagements envers les banques	6'152'900	965'598	2'816'482	917'735	10'852'715
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	315'000	675'669	1'470'734	137'929	2'599'332
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	153'043'043	2'887'271	1'729'891	594'244	158'254'449
Engagements résultant d'opérations de négoce	135'299	2'908	-	-	138'207
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017'470	-	-	-	2'017'470
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	495'078	600'628	486'756	51'482	1'633'944
Obligations de caisse	1'177'775	-	-	-	1'177'775
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'209'463	157'096	221'448	35'171	25'623'178
Comptes de régularisation	821'790	2'092	4'661	152	828'695
Autres passifs	160'735	3'131	4'624	1'614	170'104
Provisions	903'476	-	-	-	903'476
Capital social	1'594'753	-	-	-	1'594'753
Réserve de bénéfice	12'036'055	152	-	7	12'036'214
Réserves de change	1	-3	-	-2	-4
Bénéfice du Groupe	754'323	-338	-	84	754'069
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	5'334	-	-	-	5'334
– dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2'233	-	-	-	-2'233
Total des passifs portés au bilan	204'822'495	5'294'204	6'734'596	1'738'416	218'589'711
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	20'537'915	6'128'292	10'415'925	2'952'005	40'034'137
Total des passifs	225'360'410	11'422'496	17'150'521	4'690'421	258'623'848
Position nette par monnaie	20'747	57'118	28'774	1'237	107'877
				31.12.2016	31.12.2015
Cours de conversion des monnaies étrangères					
EUR				1,073	1,088
USD				1,016	1,001

Informations sur les opérations hors bilan

20. Créances et engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements de couverture de crédit et similaires	233'267	239'811
Garanties de prestation de garantie et similaires	47'183	54'575
Autres engagements conditionnels	111'190	141'113
Total des engagements conditionnels	391'640	435'499
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	1'952	9'464
Autres créances éventuelles	-	-
Total des créances éventuelles	1'952	9'464

21. Opérations fiduciaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	219'799	132'826
Crédits fiduciaires	-	900
Total des opérations fiduciaires	219'799	133'726

Informations sur le compte de résultat

22. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	91'658	106'353
Opérations de dépôt	76'223	75'021
Courtages	74'967	83'605
Opérations de gestion de fortune	74'664	66'179
Autres opérations de négoce de titres et placements	38'052	25'856
Produit des commissions sur les opérations de crédit	17'643	18'012
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	148'934	142'285
Tenue de compte	24'876	25'195
Autres prestations de service	40'608	36'349
Total du produit des commissions	587'625	578'855
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	-41'942	-38'704
Moyens de paiement	-67'227	-65'284
Autres charges de commissions	-11'704	-12'182
Total des charges de commissions	-120'873	-116'170
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	466'752	462'685

23. Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

23.1 Répartition selon les secteurs d'activités

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Raiffeisen Suisse société coopérative	84'222	75'960
Banques Raiffeisen	119'061	119'515
Sociétés du Groupe	24'656	13'859
Total du résultat des opérations de négoce	227'939	209'334

23.2 Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Résultat de négoce provenant de:		
Négoce de devises	129'076	129'482
Négoce de métaux précieux et billets	66'475	58'006
Négoce d'actions	994	3'245
Négoce de taux	31'394	18'601
Total du résultat des opérations de négoce	227'939	209'334
dont provenant de l'option de la juste valeur	10'198	3'281
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	62	-
dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	10'136	3'281

24. Produit des participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	47'332	40'869
Des autres participations non consolidées	19'805	39'498
Total du produit des participations	67'137	80'367

25. Intérêts négatifs

	Exercice de référence ¹ en 1000 CHF	Exercice précédent ² en 1000 CHF
Intérêts négatifs résultant d'opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	53'681	-
Intérêts négatifs résultant d'opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	55'882	-

1 Les intérêts négatifs de l'exercice sous revue concernent principalement les opérations de couverture ainsi que les transactions avec les banques.

2 L'exercice précédent, aussi bien les intérêts négatifs issus des opérations actives que ceux des opérations passives étaient négligeables.

26. Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque	24'416	24'640
Appointements et allocations au personnel	1'094'007	1'066'165
AVS, AI, AC et autres contributions légales	97'861	94'129
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	119'713	111'516
Autres charges de personnel	45'135	33'346
Total des charges de personnel	1'381'132	1'329'796

27. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Coût des locaux	96'469	93'521
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	106'767	88'279
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	28'406	27'220
Honoraires des sociétés d'audit	13'248	13'241
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	13'074	12'998
– dont pour d'autres prestations de service	174	243
Autres charges d'exploitation	361'570	335'388
Total des autres charges d'exploitation	606'460	557'649

28. Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Le produit extraordinaire, d'un montant de 75,1 millions de francs, comprend principalement des bénéfices résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations pour un montant de 72,7 millions de francs (dont 63,7 millions de francs issus de la vente d'actions du groupe Vescore).

Les charges extraordinaires de 4,2 millions de francs englobent des pertes de 3,8 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires, d'un montant de 66,9 millions de francs, comprennent principalement des plus-values résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations pour un montant de 66,0 millions de francs (dont 61,9 millions de francs issus de la vente d'actions de Leonteq SA).

Les charges extraordinaires de 3,3 millions de francs englobent des pertes de 3,0 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

29. Impôts courants et latents

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Constitution de provisions pour impôts latents	20'651	37'435
Présentation des impôts courants	153'117	163'257
Total des charges fiscales	173'768	200'692
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	20,3%	21,3%

Des reports de pertes fiscales ont été opérés chez certaines Banques Raiffeisen et sociétés du Groupe. Le bénéfice net déterminant pour l'impôt de l'exercice écoulé a pu être imputé aux reports de pertes fiscales encore non affectés. L'incidence sur les charges fiscales du Groupe Raiffeisen est minime.

***Raiffeisen Suisse
société coopérative***

Saint-Gall

***Rapport de l'organe de révi-
sion au Conseil
d'administration sur les états
financiers consolidés 2016 du
Groupe Raiffeisen***





Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Raiffeisen, comprenant le bilan du Group au 31 décembre 2016, le compte de résultat du Group, le tableau de financement, l'état des capitaux propres consolidés pour l'exercice arrêté à cette date, et l'annexe aux états financiers consolidés, principes de consolidation, d'établissement du bilan et d'évaluation y compris ainsi que les informations sur le bilan, les informations sur les opérations hors bilan et les informations sur le compte de résultat.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière conformément aux dispositions relatives à la présentation des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse ainsi que les principes de consolidation, d'établissement du bilan et d'évaluation décrits dans l'annexe.

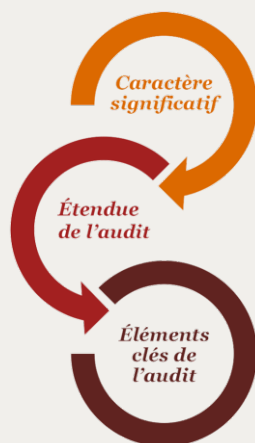
Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés ».

Nous sommes indépendants du Groupe Raiffeisen, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 46.3 millions, soit 5 % du résultat avant impôts

Étendue de l'audit :

- Nous avons réalisé un audit (« full scope audit ») auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, des Banques Raiffeisen, de Notenstein La Roche Banque Privée SA et d'ARIZON Sourcing SA.
- Les contrôles ci-dessus couvrent 72% du total du bilan, 68% du revenu brut et 63 % du bénéfice du Groupe Raiffeisen.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)
- Valorisation du goodwill



Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. En particulier, nous avons tenu compte des éléments de jugement, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être émises et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque d'un contournement des contrôles internes par la Direction, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de distorsions qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la société, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité du Groupe Raiffeisen.

Les Banques Raiffeisen exercent leurs activités selon les prescriptions de Raiffeisen Suisse société coopérative, sont soumises à une surveillance centralisée des risques et sont tenues d'organiser la comptabilité et la présentation des comptes ainsi que les contrôles internes en vue de l'établissement des comptes annuels selon les directives de Raiffeisen Suisse société coopérative. Toutes les Banques Raiffeisen utilisent la même application bancaire de base. Le processus d'établissement des comptes est identique pour toutes les Banques Raiffeisen. Les comptes annuels de toutes les Banques Raiffeisen sont soumis à un contrôle légal et statutaire. Du fait de l'homogénéité des Banques Raiffeisen et de leur marge de manœuvre restreinte dans la comptabilité et la présentation des comptes, les rapports de quelque 60 % des Banques Raiffeisen ont été, jusqu'à la date d'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen, soumis à vérification.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble.

<i>Caractère significatif global</i>	CHF 46.3 millions
<i>Comment nous l'avons déterminé</i>	5% du résultat avant impôts
<i>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</i>	Nous avons choisi le résultat avant impôts comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence communément utilisée pour mesurer la performance du Groupe Raiffeisen, d'une part, et d'une grandeur de référence généralement reconnue, d'autre part.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 4.6 millions identifiées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies inférieures à ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.



Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés et les avons pris en compte lors de l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)

<i>Éléments clés de l'audit</i>	<i>Manière dont les éléments clés ont été examinés</i>
<p>Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus du Groupe Raiffeisen. Celui-ci effectue aussi bien des opérations hypothécaires classiques que des opérations de crédit commerciales. Étant donné que les prêts à la clientèle (79 % contre 81 % l'année précédente) représentent l'actif le plus important du bilan consolidé, nous considérons leur évaluation comme un élément clé de l'audit. Par ailleurs, il existe des marges dans l'appréciation de la valeur de remboursement des créances compromises et du montant des corrections de valeur éventuelles.</p> <p>Nous nous sommes concentrés en particulier sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes appliquées par le Groupe Raiffeisen pour identifier les prêts à la clientèle pour lesquels il existe un besoin de correction de valeur • L'adéquation et l'application des marges d'appréciation prescrites dans les directives pour la détermination du montant des corrections de valeur individuelles <p>Les principes comptables et d'évaluation concernant les prêts à la clientèle, les processus mis en œuvre pour identifier les risques de défaillance et déterminer le besoin de correction de valeur ainsi que l'évaluation des couvertures figurent dans les comptes annuels consolidés (Annexe).</p>	<p>Nous avons vérifié, à l'aide de contrôles par sondages, le caractère approprié et l'efficacité des contrôles relatifs à l'évaluation des prêts à la clientèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Analyse des crédits</i> Vérification du respect des directives et prescriptions relatives à la documentation, aux amortissements, à la capacité financière, à l'évaluation et au nantissement • <i>Autorisation des crédits</i> Vérification du respect des prescriptions du règlement des compétences • <i>Libération des fonds</i> Vérification visant à déterminer si la mise à disposition des fonds n'a lieu qu'une fois que tous les documents nécessaires sont disponibles • <i>Surveillance des crédits</i> Vérification visant à déterminer si l'identification des positions présentant des indices de défaut est assurée rapidement et de façon exhaustive et si les positions en souffrance et les corrections de valeur sont vérifiées régulièrement, notamment la recouvrabilité des couvertures et le montant des corrections de valeur <p>Nous avons en outre procédé aux vérifications de détail suivantes sur la base de sondages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons évalué les prêts à la clientèle et avons vérifié à cette occasion les <i>processus d'identification</i> des prêts à la clientèle nécessitant une correction de valeur. Notre contrôle par sondages s'est concentré sur les nouvelles affaires/renouvellements d'opérations hypothécaires comportant des charges supérieures à 33 1/3 % du revenu durable, les prêts à la clientèle s'écartant des directives internes (opérations « exception to policy »), les grands clients, objets de rapport, les crédits en blanc, les prêts à la clientèle avec intérêts et amortissements impayés, les prêts à la clientèle avec de faibles notations, les découverts et les créances en souffrance. Dans le cadre de nos évaluations, nous avons notamment utilisé les rapports d'expertise recueillis par le Groupe Raiffeisen concernant les sûretés sans prix de marché observable ainsi que d'autres informations disponibles sur les prix de marché et les prix comparatifs. • Nous avons en outre examiné la <i>methodologie d'estimation des corrections de valeur</i>. Notre contrôle



s'est concentré sur les prêts compromis au sens des prescriptions comptables pour les banques. Nous avons vérifié si les corrections de valeur ont été constituées conformément aux principes comptables et d'évaluation du Groupe Raiffeisen.

Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.

Valorisation du goodwill

Éléments clés de l'audit

Un goodwill de CHF 401 millions provenant de l'acquisition de participations figure dans le poste « Valeurs immatérielles ».

Lors des tests de dépréciation du goodwill, le Groupe Raiffeisen utilise soit l'approche des multiples de marché sur la base de la clientèle administrés, soit la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs.

Dans le cas de l'approche des multiples de marché, les avoirs à la clientèle administrés sont subdivisés en différentes catégories et un goodwill est calculé en fonction des marges brutes sur chaque catégorie d'actifs.

Dans le cas de la méthode du d'actualisation des Cash Flows futurs, la valeur de l'entreprise est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs, attribuables aux actionnaires.

Nous avons considéré l'évaluation du goodwill comme un élément clé de l'audit car, lors de la définition d'hypothèses relatives aux résultats futurs, aux taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie et lors de l'évaluation des avoirs de la clientèle administrés à l'aide de multiples de marché, des marges d'appréciation sont appliquées.

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons examiné les tests de dépréciation du goodwill effectué pour le Groupe Raiffeisen et évalué leur caractère approprié.

S'agissant des évaluations réalisées par le Groupe Raiffeisen selon l'approche des multiples de marché, nous avons comparé le goodwill avec des informations disponibles sur des transactions d'achat/vente récentes. Par ailleurs, nous avons vérifié par sondages la ventilation des avoirs de la clientèle administrés par type de client et domicile et nous avons vérifié la prise en compte de cette catégorisation dans le calcul du goodwill.

Lors des tests de dépréciation du goodwill du Groupe Raiffeisen, réalisés avec la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs, nous avons contrôlé par sondages la plausibilité des plans d'affaires, les flux financiers et le taux d'actualisation appliqué en les comparant à des informations externes disponibles ainsi qu'à d'autres informations.

Nous avons en outre vérifié le bien-fondé des méthodes d'évaluation du goodwill mises en œuvre ainsi que leur application correcte.

Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables applicables aux banques et les exigences légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe Raiffeisen à poursuivre son exploitation. Il a de plus la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une



intention de liquidation des sociétés du Groupe Raiffeisen ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Ralph Gees
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 31 mars 2017

Publication à propos des prescriptions en matière de fonds propres

Les informations quantitatives publiées comportent des indications dans l'optique de la couverture par des fonds propres selon l'OFR. Certaines d'entre elles ne peuvent toutefois pas être comparées directement avec les indications contenues dans les comptes consolidés (optique selon la Circ.-FINMA 2015/1 Comptabilité – banques). Le périmètre de consolidation applicable au calcul des fonds propres coïncide avec celui de la présentation des comptes.

Publication selon Bâle III

Fonds propres réglementaires pris en compte – transfert valeurs au bilan

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Référence 1	Exercice préc. en 1000 CHF	Référence 1
Bilan				
Actifs				
Liquidités	20'389'822		18'907'231	
Créances sur les banques	7'083'612		3'811'404	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338'260		391'404	
Créances sur la clientèle	8'018'804		7'885'116	
Créances hypothécaires	165'426'200		158'593'585	
Opérations de négoce	2'911'801		2'115'027	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743'165		1'795'296	
Immobilisations financières	7'951'965		6'877'419	
Comptes de régularisation	246'797		225'196	
Participations non consolidées	787'634		731'891	
Immobilisations corporelles	2'599'512		2'475'780	
Valeurs immatérielles	419'433		512'757	
dont goodwill	419'433	(I)	512'757	(I)
Autres actifs	672'706		1'426'065	
Total des actifs	218'589'711		205'748'171	
Passifs				
Engagements envers les banques	10'852'715		7'803'302	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'599'332		4'084'475	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	158'254'449		150'272'350	
dont investissements à terme de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres complémentaires (T2)	75'349	(II)	77'430	(II)
Engagements résultant d'opérations de négoce	138'207		105'139	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017'470		2'397'684	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'633'944		870'029	
Obligations de caisse	1'177'775		1'647'436	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'623'178		23'470'245	
dont emprunts de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres de base supplémentaires (AT1) ²	1'149'115	(III)	1'150'000	(III)
dont emprunt de rang subordonné, pris en compte comme fonds propres complémentaires (T2) – phase out	321'000	(IV)	369'933	(IV)
Comptes de régularisation	828'695		711'202	
Autres passifs	170'104		183'016	
Provisions	903'476		877'574	
dont impôts latents pour réserves non imposées	851'464		830'813	
Capital social	1'594'753		1'248'277	
dont pris en compte comme fonds propres de base durs (CET1)	1'594'753	(V)	1'248'277	(V)
Réserves de bénéfice	12'036'214	(VI)	11'262'202	(VI)
Réserves de change	-4		11	
Bénéfice du Groupe	754'069	(VII)	807'662	(VII)
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	5'334		7'567	
dont pris en compte comme fonds propres de base durs (CET1)	-	(VIII)	-	(VIII)
Total des capitaux propres (avec parts des intérêts minoritaires)	14'390'366		13'325'719	
Total des passifs	218'589'711		205'748'171	

1 Les références renvoient au tableau «Dotation minimale exigée en fonds propres et fonds propres pris en compte d'un point de vue réglementaire».

2 Dont capital convertible à faible taux de déclenchement s'élevant à 549 millions de francs.

**Dotation minimale exigée en fonds propres et fonds propres pris en compte
d'un point de vue réglementaire**

	Exercice de réf. Positions pondérées en fonction des risques en 1000 CHF	Exercice de réf. Exigence en fonds propres en 1000 CHF	Exercice préc Positions pondérées en fonction des risques en 1000 CHF	Exercice préc. Exigence en fonds propres en 1000 CHF
Dotation minimale exigée en fonds propres				
Risques de crédit (approche standard BIZ)				
Créances sur les banques	354'962	28'397	364'180	29'134
Créances sur la clientèle	5'161'375	412'910	5'024'441	401'955
Créances hypothécaires	69'673'740	5'573'899	66'658'223	5'332'658
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	62'004	4'960	57'537	4'603
Comptes de régularisation	107'417	8'593	107'612	8'609
Autres actifs	147'021	11'762	141'568	11'325
Positions nettes sur taux, hors du portefeuille de négoce	1'167'851	93'428	1'223'393	97'871
Positions nettes sur actions, hors du portefeuille de négoce ¹	2'035'625	162'850	1'969'847	157'588
Engagements conditionnels	255'296	20'424	157'413	12'593
Promesses irrévocables	1'448'360	115'869	1'311'506	104'920
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	118'542	9'483	105'959	8'477
Majorations contrats à terme et options achetées	188'647	15'092	191'698	15'336
Transactions non exécutées		-		2
Obligations de garantie envers des contreparties centrales (CCPs)		1'660		355
CVA (approche standard)		8'764		12'018
Fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit et autres positions de risques de crédit		6'468'092		6'197'445
Risques sans contrepartie				
Immeubles (y c. immeubles dans les immobilisations financières)	2'382'250	190'580	2'251'938	180'155
Autres immobilisations corporelles/autres activations inscrites au bilan nécessitant des amortissements	251'038	20'083	251'888	20'151
Fonds propres nécessaires au titre des risques sans contrepartie		210'663		200'306
Risque de marché (approche standard)				
Instruments de taux d'intérêt – risque général de marché		108'417		100'324
Instruments de taux d'intérêt – risque spécifique		35'744		25'495
Instruments sur actions		20'966		17'143
Devises et or		7'524		8'909
Autres métaux précieux		16'583		11'764
Options		59		185
Fonds propres nécessaires au titre des risques de marché		189'293		163'820
Fonds propres nécessaires au titre des risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)		442'621		435'109
Total des fonds propres nécessaires		7'310'669		6'996'680

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Référence ²	Exercice préc. en 1000 CHF	Référence ²
Fonds propres pris en compte réglementairement				
Capital social	1'594'753	(V)	1'248'277	(V)
Réserves de bénéfice	12'036'214	(VI)	11'262'202	(VI)
Bénéfice du Groupe ³	710'131	(VII)	773'362	(VII)
Parts des intérêts minoritaires	-	(VIII)	-	(VIII)
Total des fonds propres de base durs (CET1) avant adaptations	14'341'098		13'283'841	
Goodwill	-419'433	(I)	-512'757	(I)
Participations à consolider (instruments CET1)	-		-	
Total des adaptations CET1	-419'433		-512'757	
Total des fonds propres de base durs pris en compte (CET1 net)	13'921'665		12'771'083	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1) ⁴	1'149'115	(III)	1'150'000	(III)
Déductions des fonds propres AT1	-		-	
Total des fonds propres de base pris en compte (Tier 1 net)	15'070'780		13'921'083	
Fonds propres complémentaire (Tier 2)	396'349		447'363	
dont pleinement éligibles	75'349	(II)	77'430	(II)
dont reconnus à titre provisoire (phase out)	321'000	(IV)	369'933	(IV)
Déductions des fonds propres complémentaires (Tier 2)	-		-	
Total des fonds propres pris en compte (fonds propres réglementaires)	15'467'129		14'368'446	
Total des actifs pondérés en fonction du risque	91'383'350		87'458'514	
Ratios de fonds propres				
Ratio CET1	15,2%		14,6%	
Ratio Tier 1	16,5%		15,9%	
Quote-part de capital global	16,9%		16,4%	
Exigence minimale CET1 conformément aux dispositions transitoires OFR				
dont volant de fonds propres selon OFR	0,6%		0,0%	
dont volant anticyclique (VAC)	1,2%		1,2%	
CET1 disponible (après déductions CET1 pour couvrir les exigences minimales aux ratios AT1 resp. T2)	13,4%		12,9%	
Objectifs en matière de fonds propres CET1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 (VAC inclus)				
CET1 disponible (après déductions CET1 pour couvrir les ratios cibles AT1 resp. T2)	11,7%		11,2%	
Objectifs en matière de fonds propres Tier 1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 (VAC inclus)				
Tier 1 disponible (après déductions CET1 pour couvrir les ratios cibles T2)	13,9%		13,4%	
Objectifs en matière de fonds propres pour le capital réglementaire selon la Circ.-FINMA 2011/2 (VAC inclus)				
Fonds propres réglementaires disponibles	16,9%		16,4%	
Contributions au-dessous des valeurs seuils pour les déductions (avant pondération en fonction du risque)⁵				
Participations dans le secteur financier jusqu'à 10%	317'245		341'442	
Participations dans le secteur financier supérieures à 10%	478'325		427'456	

1 Inclusion faite des titres de participation pondérés des risques à 250%.

2 Les références renvoient au tableau «Fonds propres réglementaires pris en compte – transfert valeurs au bilan».

3 Hors rémunération du capital social.

4 Dont capital convertible à faible taux de déclenchement s'élevant à 549 millions de francs.

5 Les principales participations conformément au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen; aux annexes 7.2 «Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence» et 7.3 «Autres participations non consolidées» sont pondérées des risques pour le calcul des fonds propres.

Divulgarion minimale au 31 décembre 2016

	Exercice de réf. en 1000 CHF
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	7'310'669
Fonds propres pris en compte	15'467'129
dont fonds propres de base durs (CET1)	13'921'665
dont fonds propres de base (T1)	15'070'780
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	91'383'350
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	15,23
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	16,49
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	16,93
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	1,1827
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	15,23
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	16,49
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	16,93
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,82
Engagement global	220'867'920
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4e trimestre	131,40
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	23'999'030
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	18'263'497
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3e trimestre	133,57
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	23'130'646
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	17'317'830
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre	126,43
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	21'409'593
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	16'934'237
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1er trimestre	128,79
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	20'421'812
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	15'856'675

Risque de crédit par contrepartie au 31 décembre 2016

Engagements de crédit (en 1000 CHF)	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres positions	Total
Positions du bilan								
Créances sur les banques	70'985	7'012'627	-	-	-	-	-	7'083'612
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	338'260	-	-	-	-	-	338'260
Créances sur la clientèle	2'332	134'719	3'164'462	1'500'083	3'217'208	-	-	8'018'804
Créances hypothécaires	25'171	54'604	271'105	1'722'618	163'352'702	-	-	165'426'200
Titres hors du portefeuille de négoce ¹	621'197	482'006	1'163'173	3'589'401	-	579'724	-	6'435'501
Valeurs de remplacement de dérivés ²	-	127'009	-	34'145	41'798	-	-	202'952
Autres actifs	308'284	161'256	3'582	174'204	91'569	-	43	738'938
Total exercice de référence	1'027'969	8'310'481	4'602'322	7'020'451	166'703'277	579'724	43	188'244'267
Total exercice précédent	1'525'120	5'010'511	4'294'594	6'813'198	160'366'284	621'498	-	178'631'205
Hors bilan³								
Engagements conditionnels	174	15'513	3'146	149'032	200'396	-	-	368'261
Promesses irrévocables	129	158'057	598'936	356'248	1'535'919	-	-	2'649'289
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	4	-	-	118'537	-	-	-	118'541
Majorations contrats à terme et options achetées ²	9'811	426'960	49'965	28'901	73'322	-	-	588'959
Total exercice de référence	10'118	600'530	652'047	652'718	1'809'637	-	-	3'725'050
Total exercice précédent	7'958	665'691	597'139	499'521	1'548'858	-	-	3'319'167

Risque de crédit / atténuation du risque de crédit au 31 décembre 2016

Engagements de crédit (en 1000 CHF)	Couverts par des garanties financières reconnues⁴	Couverts par des garanties et dérivés de crédit	Couverture hypothécaire⁵	Autres engagements de crédit	Total
Positions du bilan					
Créances sur les banques	907'330	143'564	-	6'032'718	7'083'612
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338'260	-	-	-	338'260
Créances sur la clientèle	818'658	135'419	2'333'472	4'731'255	8'018'804
Créances hypothécaires	255'420	70'111	164'980'499	120'170	165'426'200
Titres hors du portefeuille de négoce ¹	-	-	-	6'435'501	6'435'501
Valeurs de remplacement de dérivés ²	202'952	-	-	-	202'952
Autres actifs	-	-	-	738'938	738'938
Total exercice de référence	2'522'620	349'094	167'313'971	18'058'582	188'244'267
Total exercice précédent	1'639'202	404'019	160'500'226	16'087'758	178'631'205
Hors bilan³					
Engagements conditionnels	74'465	6'074	33'340	254'382	368'261
Promesses irrévocables	45'244	15'605	1'112'335	1'476'105	2'649'289
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	118'541	118'541
Majorations contrats à terme et options achetées ²	179'698	4'783	-	404'478	588'959
Total exercice de référence	299'407	26'462	1'145'675	2'253'506	3'725'050
Total exercice précédent	188'331	39'843	1'041'319	2'049'674	3'319'167

Segmentation des risques de crédit au 31 décembre 2016

Engagements de crédit (en mio CHF)	Pondérations prudentielles des risques									Total
	0%	2%	20%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	
Positions du bilan										
Créances sur les banques	5'628	55	1'198	-	201	-	2	-	-	7'084
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338	-	-	-	-	-	-	-	-	338
Créances sur la clientèle	250	-	334	1'427	2'491	753	2'747	-	17	8'019
Créances hypothécaires	215	-	45	140'543	91	16'794	7'597	-	141	165'426
Titres hors du portefeuille de négoce ¹	766	-	4'737	-	239	-	176	-	517	6'435
Valeurs de remplacement de dérivés ²	72	-	74	-	21	-	36	-	-	203
Autres actifs	416	-	77	-	8	12	226	-	-	739
Total exercice de référence	7'686	55	6'465	141'970	3'052	17'559	10'783	-	675	188'244
Total exercice précédent	5'008	28	6'122	136'160	3'245	17'261	10'098	-	708	178'631
Hors bilan³										
Engagements conditionnels	71	-	10	21	14	51	201	-	-	368
Promesses irrévocables	39	-	585	865	161	204	795	-	-	2'649
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-	-	-	119	-	-	119
Majorations contrats à terme et options achetées ²	99	-	240	-	222	0	28	-	-	589
Total exercice de référence	209	-	835	886	396	255	1'143	-	-	3'725
Total exercice précédent	137	19	707	788	521	231	916	-	-	3'319

1 Les créances et engagements envers la Banque des lettres de gage sont compensés les uns avec les autres.

2 Le risque de contrepartie des dérivés est déterminé selon la méthode de la valeur de marché. Les conventions de netting avec contreparties sont prises en considération lors du calcul des fonds propres.

3 Les opérations hors bilan, autres que dérivées, sont présentées après avoir été converties en leur équivalent crédit.

4 Les garanties sont déterminées selon l'approche simple.

5 L'attribution des couvertures a été effectuée en vue d'optimiser les fonds propres. Ces valeurs ne correspondent donc pas exactement à celles figurant dans la colonne «Couverture hypothécaire» du tableau 2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan.

Positions pondérées par le risque grâce aux notations externes au 31 décembre 2016

Engagements de crédit (en 1000 CHF) ¹	Rating	Positions pondérées par le risque				
		0%	20%	50%	100%	150%
Contrepartie						
Gouvernements centraux et banques centrales	Avec notation	998'295	104	29	4	-
	Sans notation	-	-	-	-	-
Corporations de droit public ²	Avec notation	95'888	1'161'694	34'405	-	-
	Sans notation	-	621'292	2'444'629	378'515	4'692
Banques et négociants en valeurs mobilières	Avec notation	4'955'053	1'490'958	428'909	347	-
	Sans notation	698'223	692'557	418'078	1'123	-
Entreprises	Avec notation	-	5'163'991	85'265	57'107	17
	Sans notation	50'509	-	-	3'540'693	15'971
Total	Avec notation	6'049'236	7'816'747	548'608	57'458	17
	Sans notation	748'732	1'313'849	2'862'707	3'920'331	20'663
Total général		6'797'968	9'130'596	3'411'315	3'977'789	20'680

1 Avant mesures visant à atténuer le risque.

2 Y compris engagements de crédit envers des institutions communes, la BRI, le FMI et des banques multilatérales de développement.

Publication à propos des banques d'importance systémique

Les exigences envers les banques d'importance systémique en Suisse nécessitent un calcul trimestriel et la divulgation des exigences en matière de fonds propres en vertu des art. 124-133 des prescriptions en matière de fonds propres et la répartition des risques (OFR).

Par décision du 16 juin 2014, la Banque nationale suisse a déclaré le Groupe Raiffeisen d'importance systémique. Sur la base de cette décision, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a pris pour sa part, une décision relative aux exigences en matière de fonds propres en vertu du régime de l'importance systémique. Selon la réglementation internationale du comité de Bâle, des dispositions transitoires s'appliquent aux banques d'importance systémique jusqu'en 2019 afin de répondre aux exigences desdites dispositions. Comme le Groupe Raiffeisen a déjà satisfait totalement aux exigences en matière de fonds propres pour les banques d'importance systémique, la FINMA a défini les exigences posées au Groupe Raiffeisen sans les dispositions transitoires. Le 11 mai 2016, le Conseil fédéral a adopté les nouvelles dispositions pour "les banques too-big-to-fail" qui sont rentrées en vigueur le 1^{er} juillet 2016. Pour les banques d'importance systémique nationales comme le Groupe Raiffeisen, les exigences sur la poursuite ordinaire de l'activité de la Banque (going-concern) ont été définies. La problématique relative aux exigences en matière de fonds supplémentaires capables d'absorber les pertes (gone-concern) pour les banques d'importance systémique nationales sera clarifiée en 2017 conformément aux prévisions actuelles. En attendant la détermination des exigences en matière de capital gone-concern pour les banques d'importance systémique nationales, les exigences TBTF en matière de capital s'appliquent à Raiffeisen sur la base de la disposition FINMA individuelle, qui doit être respectée parallèlement à ces nouvelles exigences TBTF en fonction de ce rapport de divulgation. Les exigences applicables en vertu du régime d'importance systémique comprennent, outre les exigences en matière de capital pondérées en fonction du risque, également les exigences en capital non pondérées (ratio de levier), et dont voici la représentation:

Exigences en matière de fonds propres pondérées et non pondérées en fonction des risques du Groupe Raiffeisen sous le régime des banques d'importance systémique

Exigence quotes-parts de capital pondéré en fonction des risques (en %)

Exigence de base	12,86
Majoration part de marché ¹	0,36
Majoration engagement globa ¹	-

Exigence globale («going-concern») (hors volant anticyclique de fonds propres) 13,22

Volant anticyclique de fonds propres ²	1,18
---------------------------------------------------	------

Exigence globale («going-concern») (y compris volant anticyclique de fonds propres) 14,40

dont fonds propres de base durs (CET1)	10,10
dont capital convertible à déclencheur élevé ³	4,30

En attendant la détermination définitive du régime TLAC pour les banques d'importance systémique nationales, les prescriptions de la FINMA prévoient également le respect d'une quote-part capital global de 15,6% (volant anticyclique de fonds propres compris) conformément à l'ancien régime TBTF. Cette exigence a été satisfaite au 31.12.2016 avec une quote-part capital global de 16,9%.

Exigence quotes-parts de capital non pondéré - ratio de levier (en %)

Exigence de base	4,500
Majoration part de marché ¹	0,125
Majoration engagement global ¹	-

Exigence globale («going-concern») 4,625

dont fonds propres de base durs (CET1)	3,125
dont capital convertible à déclencheur élevé ³	1,500

1 Les majorations relatives à la part de marché et à l'engagement global sont calculées chaque année sur la base des dispositions de l'annexe 9 OFR.

2 Seul l'actuel volant anticyclique de fonds propres est présenté.

3 Cette exigence peut également être satisfaite sous forme de fonds propres de base durs (CET1).

Tableau 1: Exigences en matière de fonds propres en fonction des risques sur la base de la quote-part capital au 31.12.2016

	Règles transitoires		Règles définitives (hors dispositions transitoires)	
	Capital en mio CHF	Quote-part (%)	Capital en mio CHF	Quote-part (%)
Positions pondérées par rapport au risque (RWA)	91'383		91'383	
Exigences en matière de fonds propres en fonction des risques («going-concern») sur la base des quotes-parts de capital				
Total	10'905	11,93%	13'162	14,40%
dont CET1: Minimum	4'112	4,50%	4'112	4,50%
dont CET1: Volant de fonds propres	3'313	3,63%	4'039	4,42%
dont CET1: Volant anticyclique de fonds propres	1'081	1,18%	1'081	1,18%
dont AT1: Minimum	2'399	2,63%	3'198	3,50%
dont AT1: Volant de fonds propres	-	0,00%	731	0,80%
Fonds propres pris en compte («going-concern»)				
Fonds propres de base moyens (Tier1)	15'071	16,49%	15'071	16,49%
dont CET1	13'922	15,23%	13'922	15,23%
dont AT1 High-Trigger	600	0,66%	600	0,66%
dont AT1 Low-Trigger	549	0,60%	549	0,60%
dont Tier2 High-Trigger	-	0,00%	-	0,00%
dont Tier2 Low-Trigger	-	0,00%	-	0,00%
Excédent	4'166	4,56%	1'909	2,09%

Le Groupe Raiffeisen dépasse les exigences «going-concern» en matière de capital en fonction des risques sans l'application des dispositions transitoires au jour de référence 31.12.2016 avec une valeur de 16,49% (exigence: 14,40%) d'un total de 2,09% et un capital de CHF 1'909 mio.

En attendant la détermination définitive du régime TLAC pour les banques d'importance systémique nationales, les prescriptions de la FINMA prévoient également le respect d'une quote-part capital global de 15,6% (volant anticyclique de fonds propres compris) conformément à l'ancien régime TBTF. Cette exigence a été satisfaite au 31.12.2016 avec une quote-part capital global de 16,9%.

Tableau 2: Exigences en matière de fonds propres non pondérées sur la base du ratio de levier au 31.12.2016

	Règles transitoires		Règles définitives (hors dispositions transitoires)	
	Capital en mio CHF	Quote-part (%)	Capital en mio CHF	Quote-part (%)
Engagements globaux	220'868		220'868	
Exigences en matière de fonds propres non pondérées («going-concern») sur la base du ratio de levier				
Total	6'626	3,000%	10'215	4,625%
dont CET1: Minimum	5'080	2,300%	6'626	3,000%
dont CET1: Volant de fonds propres	-	0,000%	276	0,125%
dont AT1: Minimum	1'546	0,700%	3'313	1,500%
Fonds propres pris en compte («going-concern»)				
Fonds propres de base moyens (Tier1)	15'071	6,82%	15'071	6,82%
dont CET1	13'922	6,30%	13'922	6,30%
dont AT1 High-Trigger	600	0,27%	600	0,27%
dont AT1 Low-Trigger	549	0,25%	549	0,25%
dont Tier2 High-Trigger	-	0,00%	-	0,00%
dont Tier2 Low-Trigger	-	0,00%	-	0,00%

Le Groupe Raiffeisen dépasse les exigences «going-concern» en matière de ratio de levier sans l'application des dispositions transitoires au jour de référence 31.12.2016 avec une valeur de 6,82% (exigence: 4,625%) d'un total de 2,20%.

Tableau 3: Composition de capital et quotes-parts de capital sur la base des positions pondérées en fonction des risques

	Qualité du capital	31.12.2015 en mio CHF	30.06.2016 en mio CHF	31.12.2016 en mio CHF
Composition du capital tel que défini pour les banques d'importance systémique:				
Fonds propres de base durs (avant déductions et reclassification)		13'284	13'779	14'341
Déductions des fonds propres de base durs ¹		-513	-490	-419
Fonds propres de base durs	CET1	12'771	13'290	13'922
Capital convertible avec taux de déclenchement élevé (7%):				
Emprunt de rang subordonné à durée illimitée 2015	AT1	600	600	600
Emprunt de rang subordonné à durée illimitée 2013 ²	AT1	550	549	549
Total du capital global pour la poursuite ordinaire de l'activité bancaire («going-concern»)		13'921	14'439	15'071
Fonds propres complémentaires (Tier2)				
Emprunt de rang subordonné à durée limitée 2011-2021	Tier2	370	320	321
Investissements à terme de rang subordonné	Tier2	77	77	75
Total du capital global		14'368	14'836	15'467
Total des positions pondérées en fonction des risques		87'459	89'942	91'383
Quotes-parts de capital tel que défini pour les banques d'importance systémique:				
Quote-part des fonds propres de base durs pris en compte (ratio CET1)		14,6%	14,8%	15,2%
Quote-part de capital convertible avec taux de déclenchement élevé		0,7%	0,7%	0,7%
Quote-part de capital convertible avec faible taux de déclenchement		0,6%	0,6%	0,6%
Quote-part pour la poursuite ordinaire de l'activité bancaire («going concern»)		15,9%	16,1%	16,5%
Quote-part de fonds propres complémentaires (Tier2)		0,5%	0,4%	0,4%
Quote-part capital global		16,4%	16,5%	16,9%

Tableau 4: Composition du ratio de levier sur la base de positions non pondérées ³

	31.12.2015 en mio CHF	30.06.2016 en mio CHF	31.12.2016 en mio CHF
Total du bilan conformément au boucllement du Groupe	205'748	213'539	218'590
Ajustements du périmètre de consolidation et déductions des fonds propres de base ⁴	-513	-490	-419
Ajustements des actifs à titre fiduciaire	-	-	-
Ajustements des dérivés ⁵	-1'569	-2'007	-929
Ajustements des opérations de financement de titres ⁶	-282	-252	-262
Ajustements des opérations hors bilan	3'552	3'834	3'888
Autres ajustements	-	-	-
Total des engagements globaux pour le ratio de levier	206'937	214'625	220'868
Fonds propres de base moyens (Tier1)	13'921	14'439	15'071
Ratio de levier	6,73%	6,73%	6,82%

1 Les valeurs immatérielles (goodwill) sont comprises dans les déductions des fonds propres de base durs.

2 Conformément aux dispositions transitoires (art. 148b al. 1 let. b OFR, l'emprunt 2013 de rang subordonné à durée indéterminée disposant d'un faible déclencheur est imputable comme capital convertible à déclencheur élevé sous forme de fonds propres de base supplémentaires jusqu'au moment de la première possibilité d'appel de capitaux (2 mai 2018).

3 L'engagement global est comptabilisé selon la Circ.-FINMA 2015/3 sur la base des valeurs aux jours de référence.

4 Cette position prend en compte les valeurs immatérielles (goodwill) qui sont déduites des fonds propres de base.

5 Cette position prend en compte le netting en contrepartie des dérivés OTC en raison des contrats de netting établis. Conformément à la Circ.-FINMA 2015/3, la déduction des paiements de marge est autorisée.

6 Cette position prend en compte le netting des opérations Reverse Repo qui font l'objet d'un clearing par SIX SIS AG et ne comportent pas de risque de défaillance. Conformément à la Circ.-FINMA 2015/3, la compensation est autorisée lorsque les prescriptions sont respectées.

Informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LCR)

		3e trimestre 2016		4e trimestre 2016	
		Valeurs non pondérées (valeurs moyennes) en 1000 CHF	Valeurs pondérées (valeurs moyennes) en 1000 CHF	Valeurs non pondérées (valeurs moyennes) en 1000 CHF	Valeurs pondérées (valeurs moyennes) en 1000 CHF
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		23'130'646		23'999'030
Sortie de trésorerie					
2	Dépôts de détail	71'430'323	7'027'906	81'449'276	8'031'759
3	dont dépôts stables	6'000'000	300'000	6'000'000	300'000
4	dont dépôts moins stables	65'430'323	6'727'906	75'449'276	7'731'759
5	Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	12'207'281	7'261'638	12'471'926	7'417'980
6	dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	-	-	9'744	2'436
7	dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	12'157'873	7'212'231	12'426'656	7'380'018
8	dont titres de créances non garantis	49'407	49'407	35'526	35'526
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie		-		-
10	Autres sorties de trésorerie	7'852'481	2'844'390	7'893'649	2'903'862
11	dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	1'664'130	1'648'658	1'697'961	1'682'361
12	dont sorties de trésorerie associés à des pertes de financement de titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	98'233	98'233	109'200	109'200
13	dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité	6'090'117	1'097'499	6'086'488	1'112'302
14	Autres engagements de financement contractuels	2'937'763	2'074'068	3'289'964	2'156'414
15	Autres engagements de financement conditionnels	3'756'951	187'848	3'775'177	188'759
16	Somme des sorties de trésorerie		19'395'850		20'698'774
Entrées de trésorerie					
17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	-	-	-	-
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	2'775'747	1'912'052	3'303'962	2'148'388
19	Autres entrées de trésorerie	165'968	165'968	286'889	286'889
20	Somme des entrées de trésorerie	2'941'716	2'078'021	3'590'851	2'435'277
			Valeurs apurées		Valeurs apurées
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		23'130'646		23'999'030
22	Somme nette des sorties de trésorerie		17'317'830		18'263'497
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		133,57%		131,40%

Publication qualitative du ratio de liquidités à court terme (LCR)

Conformément à l'article 12 de l'ordonnance sur les liquidités, le Groupe Raiffeisen est tenu de satisfaire au Liquidity Coverage Ratio (LCR). Le LCR est censé garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) afin de couvrir en tout temps la sortie nette de trésorerie attendue dans un scénario de crise standard reposant sur des hypothèses de sortie et d'entrée de trésorerie pendant 30 jours. Les chiffres clés publiés du LCR se fondent sur les moyennes mensuelles simples des rapports trimestriels correspondants.

Raiffeisen se concentre sur les opérations hypothécaires et les opérations d'épargne en Suisse. Du fait de sa faible dépendance envers ses grands clients et d'une large diversification de sa clientèle privée, il y a donc peu de concentration de sources de financement.

Le refinancement des prêts et crédits à la clientèle s'effectue pour la plupart via les fonds de la clientèle (92%), et en plus via les prêts sur lettres de gage et les propres emprunts. Le marché monétaire sert exclusivement à la gestion tactique du volant de liquidités. On obtient ainsi la meilleure immunisation possible contre les risques sur le marché monétaire.

Le portefeuille d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) est constitué à 80% d'actifs de la catégorie 1, dont 91% sont gérés sous forme de liquidités. Les autres actifs de la catégorie 1 sont majoritairement des obligations du secteur public dont le rating minimum est AA-. Les actifs de la catégorie 2, qui constituent 20% du portefeuille HQLA, sont constitués à 94% de lettres de gage suisses. Les 6% restants sont majoritairement des obligations du secteur public et des créances couvertes avec au minimum un rating A-. La hausse du portefeuille HQLA (n°1) est principalement due au besoin de liquidité accru pour les dépôts des clients privés (n° 2). Le besoin de liquidité accru est dû au fait qu'une partie des dépôts des clients privés avec restriction de retrait est grevé d'un facteur de sortie depuis fin novembre 2016. Les autres engagements conditionnels pour la mise à disposition de fonds sont dus à l'émission de produits structurés, sachant que ceux-ci n'entraînent qu'un faible besoin de liquidité (n°15). Les sorties de fonds en lien avec le portefeuille de produits dérivés (n° 11) ont évolué de manière continue à l'instar des autres positions dans le cadre de la croissance du bilan.

En raison de son activité de base, le Groupe Raiffeisen ne génère qu'un faible volume d'opérations actives en monnaies étrangères. De ce fait, les engagements libellés en devises sont transférés en francs suisses dans les délais impartis.

La gestion centralisée du risque de liquidité au sein du Groupe Raiffeisen incombe au secteur Treasury de Raiffeisen Suisse. Ce dernier gère la liquidité du Groupe conformément aux prescriptions réglementaires et aux objectifs internes. Chaque Banque Raiffeisen est tenue de placer auprès de Raiffeisen Suisse l'équivalent de ses exigences en matière de liquidités proportionnellement à sa taille et son total du bilan. Le secteur Treasury de Raiffeisen Suisse gère de manière centralisée la réserve des liquidités et organise leur transfert au sein du Groupe.

Comparaison des chiffres des sociétés du Groupe

(en mio CHF)	Banques Raiffeisen		Raiffeisen Suisse		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.
Compte de résultat										
Résultat des opérations d'intérêts	2'086	2'030	109	111	35	18	-11	18	2'219	2'177
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	229	231	82	74	159	170	-3	-12	467	463
Résultat des opérations de négoce	119	119	84	76	8	12	17	2	228	209
Autres résultats ordinaires	50	59	400	373	173	135	-429	-400	194	167
Produit opérationnel	2'484	2'439	675	634	375	335	-426	-392	3'108	3'016
Charges de personnel	-849	-830	-355	-323	-180	-176	3	-1	-1'381	-1'330
Autres charges d'exploitation	-559	-539	-256	-247	-194	-153	403	381	-606	-558
Charges d'exploitation	-1'408	-1'369	-611	-570	-374	-329	406	380	-1'987	-1'888
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-119	-120	-133	-43	-12	-18	4	-	-260	-181
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-2	-7	-5	1	-3	-1	4	3	-6	-4
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	955	943	-74	22	-14	-13	-12	-9	855	943
Produits extraordinaires	19	29	9	24	1	67	46	-53	75	67
Charges extraordinaires	-581	-597	-26	-	-	-1	603	595	-4	-3
Modifications des réserves pour risques bancaires généraux	-17	-11	140	-15	-	-	-123	26	-	-
Impôts	-153	-151	-3	-1	3	-11	-21	-37	-174	-200
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	223	213	46	30	-10	42	493	522	752	807
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-	-	-	-	-	-	-2	-1	-2	-1
Bénéfice du Groupe	223	213	46	30	-10	42	495	523	754	808
Chiffres clés du bilan										
Total du bilan	187'375	176'955	51'912	46'791	9'391	8'326	-30'088	-26'324	218'590	205'748
Créances sur la clientèle	5'588	5'500	2'275	2'238	527	395	-371	-248	8'019	7'885
Créances hypothécaires	155'771	149'619	9'121	8'506	540	473	-6	-4	165'426	158'594
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	143'360	135'979	10'714	10'003	4'549	4'666	-368	-376	158'255	150'272

Aperçu sur 5 ans

Bilan – Aperçu sur 5 ans

(en mio CHF)	2016	2015	2014	2013	2012
Actifs					
Liquidités	20'390	18'907	9'219	7'019	6'943
Créances sur les banques	7'084	3'811	5'251	6'146	4'881
Créances résultant d'opérations de financement de titres	338	391	690	954	1'367
Créances sur la clientèle	8'019	7'885	7'815	7'664	7'736
Créances hypothécaires	165'426	158'594	150'731	143'497	135'762
Opérations de négoce	2'912	2'115	2'194	1'366	1'837
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'743	1'795	1'810	931	1'057
Immobilisations financières	7'952	6'878	6'032	4'603	4'100
Comptes de régularisation	247	225	217	210	211
Participations non consolidées	788	732	614	719	633
Immobilisations corporelles	2'599	2'476	2'399	2'403	2'382
Valeurs immatérielles	419	513	289	215	179
Autres actifs	673	1'426	1'143	597	766
Total des actifs	218'590	205'748	188'404	176'324	167'854
Passifs					
Engagements envers les banques	10'853	7'803	5'450	4'892	5'134
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'599	4'085	1'289	1'118	620
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	158'255	150'272	141'545	135'001	128'822
Engagements résultant d'opérations de négoce	138	105	121	104	90
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'017	2'398	2'296	1'406	1'707
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'634	870	217	-	-
Obligations de caisse	1'178	1'647	2'262	3'056	4'230
Emprunts et prêts sur lettres de gage	25'623	23'470	21'519	17'933	15'186
Comptes de régularisation	829	711	634	599	569
Autres passifs	170	183	160	176	216
Provisions	904	878	850	831	782
Capital social	1'595	1'248	748	637	616
Réserves de bénéfice	12'036	11'262	10'533	9'848	9'245
Bénéfice du Groupe	754	808	759	717	635
Total des capitaux propres (sans part des intérêts minoritaires)	14'385	13'318	12'040	11'202	10'496
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	5	8	21	6	2
– dont part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2	-1	1	-1	-0
Total des capitaux propres (avec part des intérêts minoritaires)	14'390	13'326	12'061	11'208	10'498
Total des passifs	218'590	205'748	188'404	176'324	167'854

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

(en mio CHF)	2016	2015	2014	2013	2012
Produit des intérêts et des escomptes	3'052	3'130	3'218	3'295	3'404
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	58	60	60	61	82
Charges d'intérêts	-880	-1'002	-1'145	-1'225	-1'393
Résultat brut des opérations d'intérêts	2'230	2'188	2'133	2'131	2'093
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-11	-11	2	5	-3
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	2'219	2'177	2'135	2'136	2'090
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	355	357	325	313	299
Produit des commissions sur les opérations de crédit	18	18	16	14	15
Produit des commissions sur les autres prestations de service	214	204	197	173	159
Charges de commissions	-121	-116	-109	-105	-106
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	466	463	429	395	367
Résultat des opérations de négoce	228	209	158	185	190
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	5	20	5	3	-
Produit des participations	67	80	64	57	44
Résultat des immeubles	21	19	20	19	18
Autres produits ordinaires	120	60	22	14	13
Autres charges ordinaires	-18	-12	-5	-13	-13
Autres résultats ordinaires	195	167	106	80	62
Produit opérationnel	3'108	3'016	2'828	2'796	2'709
Charges de personnel	-1'381	-1'330	-1'265	-1'210	-1'283
Autres charges d'exploitation	-606	-558	-500	-513	-502
Charges d'exploitation	-1'987	-1'888	-1'765	-1'723	-1'785
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-260	-181	-164	-178	-198
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-6	-4	-9	-23	-24
Résultat opérationnel	855	943	890	872	702
Produits extraordinaires	75	67	51	21	85
Charges extraordinaires	-4	-3	-4	-4	-2
Impôts	-174	-200	-177	-173	-150
Bénéfice du Groupe (y c. part des intérêts minoritaires)	752	807	760	716	635
Part des intérêts minoritaires au bénéfice	-2	-1	1	-1	-
Bénéfice du Groupe	754	808	759	717	635